L'AJJ

Mensuel de la Ville d'Aubagne
N°891 · Mai 2025 · aubagne.fr

Aubagne ville à vivre

#Aubagne en mouvement

AUBAGNE en Provence

Route Européenne de la CÉRAMIQUE

P. **4**
JOURNÉE PRINTANIÈRE LORS DU MARCHÉ FLORAL

P. **5**
COLLECTE POUR LA RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS

P. **7**
UNE PRIORITÉ: LA SÉCURITÉ!

P. **15-18**
URBANISME MAÎTRISÉ, HABITAT ADAPTÉ, CADRE DE VIE PRÉSERVÉ: **LES CLÉS DU BIEN-VIVRE AUBAGNAIS**

P. **22-23**
STRATÉGIE DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL (OTI)

P. **21**
LÉA GUERRERO, LA DANSE, LE RÊVE D'UNE VIE

ALERTE SMS AUBAGNE
Inondation, incendie, incident trafic ou travaux… soyez alertés en temps réel ! Abonnez-vous : **aubagne.fr/sms**

NUMÉROS UTILES

FRAP FORCE RAPIDE ACTION PROPRETÉ
Conteneur renversé ? Branche d'arbre au sol ? Dépôt sauvage d'encombrants ? Contactez la FRAP, du lundi au samedi de 8h à 18h.
0800 00 66 23 (appel non surtaxé)

AUBAGNE À VOTRE SERVICE
Problème de nettoiement dans votre rue ? Problème d'éclairage ? Un service municipal à améliorer ? Contactez Aubagne à votre service, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
0800 18 19 19 (appel non surtaxé)
ou aubagne.avotreservice@aubagne.fr

CSU CENTRE DE SUPERVISION URBAIN
Le CSU gère l'ensemble des caméras et reçoit les appels liés à un problème de sécurité.
CSU Aubagne, 24h/24 et 7j/7 • 04 42 18 19 39

- **Mairie** (standard) 04 42 18 19 19
- **France Services** 04 42 18 19 20
- **Aubagne à votre service** 0800 18 19 19
- **Espace Aubagne Seniors** 04 42 18 19 05
- **Accès au Droit Juridique Seniors** 04 42 18 19 01
- **Allo Déchets/ Encombrants** 0 800 94 94 08
- **Police Secours** 17
- **Pompiers** 18
- **Commissariat** 04 88 22 71 00
- **Gendarmerie** 04 42 82 90 17
- **Police municipale/CSU** 04 42 18 19 39
- **Service de la Sécurité civile et routière** 04 42 18 16 97 (défribrillateurs)
- **Urgence Sécurité Gaz** 0800 473 333
- **Urgences Médicales** 15
- **Centre Anti-Poison** 04 91 74 41 68
- **Centre hospitalier Edmond-Garcin** 04 42 84 70 00
- **Clinique de la Casamance** 04 91 88 40 00
- **CPAM** 01 84 90 36 46
- **CSAPA** (addictologie) 04 42 70 54 30
- **Maison du partage** 04 42 18 19 73
- **Métropole antenne d'Aubagne** 04 42 62 80 00
- **L'Eau des collines** 04 42 62 45 00
- **Maison du Tourisme** 04 42 03 49 98
- **Les Lignes de L'Agglo** 04 42 03 24 25
- **Taxis** 04 42 03 80 80
- **Dépannage électricité** 09 72 67 50 13
- **SOS Vétérinaire** 09 70 24 70 24
- **SPA / Fourrière Animale** 04 42 22 14 02 du lundi au samedi

VOTRE NEWSLETTER A ÉVOLUÉ
La newsletter hebdomadaire de la ville d'Aubagne vous est désormais adressée chaque vendredi dans un format plus épuré, valorisant les événements de la semaine passée. Recevez-la gratuitement dans votre boîte e-mail !
Abonnez-vous sur **aubagne.fr/newsletter**

Aubagne au Jour le Jour • vous ne recevez pas régulièrement l'AJJ ? Dites-le nous : ajj@aubagne.fr

Directeur de la publication : Gérard Gazay • Directeur de la communication : Yannick Quichaud • Rédaction : Jean-Pierre Vallorani, Barbara Tabuteau, Jean-Luc Chovelon • Photos/Vidéos : Jérôme Gerle • Pôle vidéo : Françoise Essayan • Pôle numérique : Richard Guesnier, Julien Desbuissons • Pôle graphique : Thomas Moulin • Organisation de la diffusion : Thomas Mateos • Accueil, réclamations lecteurs : Fouzia Rebiaï • Réalisation : Agence Declik • Communication : rue de la Liberté 13400 Aubagne • Tél. : 04 42 18 16 86 • Dépôt légal : 1er trimestre 2025

L'ÉDITO

URBANISME MAÎTRISÉ, HABITAT ADAPTÉ, CADRE DE VIE PRÉSERVÉ: LES CLÉS DU BIEN-VIVRE AUBAGNAIS!

L'équilibre entre le développement urbain, la préservation de l'environnement et la qualité de vie est au cœur des préoccupations de la majorité actuelle depuis notre premier mandat en 2014.
Face aux enjeux de transition écologique, de croissance démographique et d'équilibre social, nous avons fait le choix d'un développement maîtrisé.
Il ne s'agit pas de construire à marche forcée, mais de construire pour vivre mieux. Cela signifie penser l'aménagement de notre territoire dans le respect d'une ***sobriété et d'une efficacité foncière*** pour protéger l'environnement de notre territoire, ***garantir un logement pour tous les Aubagnais, adapté à leurs ressources,*** et favoriser une ***qualité de vie par un cadre préservé.*** C'est tout le sens de notre politique d'urbanisme, d'habitat et de logement.

Cela s'est traduit par la mise en place d'un ***nouveau parcours résidentiel*** reposant sur deux axes majeurs : d'une part, la rénovation des logements anciens, notamment dans les quartiers du Charrel, de la Tourtelle et du centre-ville, visant à lutter contre l'habitat indigne via le permis de louer, et, d'autre part, de nouvelles constructions destinées à diversifier l'offre de logements accessibles grâce à des projets innovants tel que le bail réel solidaire facilitant l'accès à la propriété à des tarifs inférieurs au prix du marché.

Notre parc résidentiel compte aujourd'hui **environ 23 000 logements, dont 27% sont à vocation sociale.** Ce taux, supérieur aux exigences nationales, reflète notre volonté de maintenir une ville ouverte à tous et socialement équilibrée, même si la loi ne permet pas aux élus locaux d'intervenir librement dans l'attribution des logements sociaux sur leur territoire. Ce serait le véritable moyen de proposer des logements sur Aubagne aux 2700 Aubagnais qui nous le demandent.

Par ailleurs, avec un **taux de rotation de notre parc locatif privé de 28%,** notre politique actuelle porte ses fruits puisqu'elle rend le parcours résidentiel plus fluide, évitant ainsi l'étalement urbain et la densification mal maîtrisée et préservant les **espaces naturels et agricoles, lesquels couvrent 70% du territoire (10% de plus en 10 ans).** Cette politique se construit avec vous, et pour vous. Car urbanisme, habitat et logement ne sont pas que des questions techniques : ce sont des choix de société, qui dessinent la ville que nous souhaitons transmettre aux générations futures.

Ici à Aubagne, nous voulons permettre à toutes les Aubagnaises et à tous les Aubagnais de trouver leur place dans un cadre de vie de qualité.
Ensemble, continuons à faire d'Aubagne une ville harmonieuse, une ville où il fait bon vivre.

Gérard Gazay

LA RÉTRO DU MOIS

Du 27 au 30 mars

FRANCIS HUSTER PARRAIN DE LA 3E ÉDITION DE FESTI'AUBAGNE

Le festival dédié aux acteurs de séries télé a fait le bonheur des Aubagnais pendant 4 jours ! L'association Aubagne développement culture et création (AD2C) a une fois encore concocté une programmation éclectique, avec des comédiens de renom… et un parrain d'exception en la personne de Francis Huster !

Vendredi 4 avril

AUBAGNE, PREMIÈRE VILLE PILOTE POUR LE PROJET JASS

Inspiré du modèle Islandais, le programme expérimental Jeunes Addictions Sport Santé vise à prévenir et à lutter contre toutes les formes d'addictions chez les jeunes grâce notamment au sport et aux familles.

Du 5 au 13 avril

LE FESTIVAL IMPULSION À L'HEURE DE LA CULTURE HIP-HOP

Porté par la compagnie En Phase et soutenu par l'équipe municipale, le festival Impulsion a tenu toutes ses promesses, au travers des nombreux temps forts prévus pour cette 9e édition : spectacles de danse, concerts, stages, tremplins, battles, masterclasses… et une exposition inédite au centre d'art Les Pénitents Noirs.

Samedi 12 avril

JOURNÉE PRINTANIÈRE LORS DU MARCHÉ FLORAL

Une belle manière de fêter l'arrivée du printemps et d'aller à la rencontre des producteurs locaux afin de découvrir la variété des plants, des fleurs et des arbres fruitiers présentés à l'occasion de cette troisième édition.

Depuis le 14 avril

CAMPAGNE « ZÉRO INCIVILITÉ À AUBAGNE »

La ville a lancé une grande campagne de sensibilisation destinée à réduire les incivilités, à améliorer la qualité du cadre de vie et à renforcer ses partenariats avec les acteurs clés du secteur, pour une durée d'un mois.

Jérémy COETTO
Délégué à la Citoyenneté
jeremy.coetto@aubagne.fr

CITOYENNETÉ

JEUNES CITOYENS : À VOS CARTES !

La jeunesse aubagnaise emprunte le chemin de la citoyenneté par l'obtention de droits et des devoirs : le vote est un acte symbolique, un droit et un devoir, qui comptera autant que celui de leurs parents.

La Ville d'Aubagne organise chaque année une cérémonie de citoyenneté au cours de laquelle le maire Gérard Gazay remet à tous les jeunes futurs électeurs présents leur première carte électorale. En effet, recensés à 16 ans, les jeunes Aubagnaises et Aubagnais ont été automatiquement inscrits sur les listes électorales, et la Ville entend confirmer tout l'intérêt qu'elle porte à l'intégration de ses jeunes dans l'organisation de leur cité par ce moment fort. Rendez-vous le 19 mai à l'Espace des Libertés à 18h30 (Les invités peuvent bien sûr choisir de venir accompagnés). **L'engagement citoyen débute maintenant !**

PATRIMOINE

COLLECTE POUR LA RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS

Soucieuse de préserver ce symbole fort de son patrimoine, la ville d'Aubagne a signé une convention de collecte de dons avec la Fondation du Patrimoine en vue de restaurer ce monument protégé Monuments Historiques en 2010.

Geneviève MORFIN
Adjointe au maire déléguée au Patrimoine, aux Traditions et à la Ville Lecture
genevieve.morfin@aubagne.fr

Le Monument aux Morts d'Aubagne érigé en 1922 pour honorer les « Morts pour la France » de la Grande Guerre et des conflits suivants a été profondément modifié en 1982 lors du réaménagement du cours Maréchal Foch. Aujourd'hui un projet de restauration ambitieux vise à redonner à ce monument toute sa dimension mémorielle, d'en assurer la pérennité et la valorisation. Le projet prévoit le nettoyage, la consolidation de ses sculptures en marbre et en pierre d'Estaillades, la restauration de la main tenant la couronne ainsi que l'application d'un badigeon protecteur. Le garde-corps en ferronnerie d'art sera reconstitué et le sol réajusté à son niveau d'origine.

À cet effet, **une campagne de collecte de dons destinée à soutenir ce projet de restauration a été lancée par la Fondation du patrimoine, dont l'objectif est de mobiliser 19 600 € sur une période de 3 années.** Les travaux débuteront en septembre sous la direction du cabinet Almatoya, architectes du patrimoine.

La Fondation du patrimoine met à disposition une page dédiée à la collecte de dons en faveur de la rénovation du Monument aux Morts d'Aubagne sur son **site internet www.fondation-patrimoine.org, permettant le don en ligne et la réception d'un reçu fiscal (explications à l'aide du QR code après).**

FONDATION DU PATRIMOINE

Vous aussi, contribuez à la restauration d'un des piliers de l'identité historique de notre ville.

ÉDUCATION

Sophie AMARANTINIS
Adjointe au maire déléguée à l'Enfance, l'Éducation et à l'Enseignement Supérieur, à la Solidarité. En charge de la Cause animale
sophie.amarantinis@aubagne.fr

AU SERVICE DES AUBAGNAIS

«LE GOÛT EN ÉQUILIBRE» : L'ÉVEIL DES SENS DÈS L'ÉCOLE!

La ville d'Aubagne renouvelle pour sa deuxième édition son parcours de sensibilisation à l'alimentation équilibrée et durable, mené en lien avec les acteurs locaux. Cette année, ce sont les élèves d'une classe de CM1 de l'école Nelson Mandela qui ont le privilège de participer à cette initiative pédagogique savoureuse !

L'idée de ce dispositif gourmand et inspirant, orchestré avec panache par Agnès Molino, chargée de mission, et Stéphane Clavel, animateur, est de donner à voir aux enfants, de façon ludique et concrète, la variété et la richesse alimentaire de notre territoire. Cette action s'illustre au travers de plusieurs expériences sensorielles et individuelles, réparties de janvier à juin, consignées sur un carnet de bord, lequel permettra à chaque enfant de garder une trace de ces temps forts sur l'enthousiasmant chemin du bien manger. Sont ainsi proposés : un atelier dédié à la confection du pain, présenté par Mme Levetti, une journée d'immersion à la ferme la « Cabro d'Or » pour découvrir les chèvres du Rove, la traite ainsi que les différentes étapes de fabrication du fromage, une visite au Camp de Lambert, à pied depuis l'école, conduite par 3 des maraîchers récemment installés, de l'exploitation et des cultures du moment. Le 13 mai prochain, les élèves se rendront au Château des Creissauds afin de mieux connaître, au sein de ce majestueux domaine, les métiers liés à la cuisine. Accueillis par Patrice Pilati, directeur du développement, et les étudiants de l'École hôtelière de Provence, ils réaliseront cocktails de jus de fruits, tartes aux fruits - de saison bien sûr ! - ainsi que diverses activités sensorielles. Pour Sophie Amarantinis, 2e adjointe déléguée à l'Enfance, à l'Éducation et à l'Enseignement Supérieur, à la Solidarité : *« ce sont de jolis moments très enrichissants favorisant l'éveil au goût, suscitant l'intérêt et la curiosité des enfants vis-à-vis des aliments, faisant naître le plaisir gustatif. »* Ce programme réjouissant prendra fin le 17 juin à l'occasion d'une journée aux Espillières : après la prise d'un petit-déjeuner équilibré, les enfants iront à la rencontre d'un apiculteur de l'association *La Provence des abeilles*. Équipés de protections adaptées fournies par la Ville, ils pourront observer en toute sécurité le travail de ce professionnel. La fabrication d'eaux aromatisées permettra aux enfants d'offrir un rafraîchissement à leurs familles lors de la restitution qui clôturera cette ultime séance.

Chateau des Creissauds

SÉCURITÉ

UNE PRIORITÉ: LA SÉCURITÉ !

Le 22 avril dernier, à l'occasion du Conseil Intercommunal de sécurité, de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CISPDR), une nouvelle convention de coordination entre la police nationale et la police municipale d'Aubagne a été signée pour les trois prochaines années.

Vincent RUSCONI
Adjoint au maire délégué à la Sécurité, à la Politique de la Ville, aux Préventions, à la Citoyenneté, aux Cultes et à la Ville numérique
vincent.rusconi@aubagne.fr

AU SERVICE DES AUBAGNAIS

À l'occasion de ce CISPDR, la Ville d'Aubagne présentait son bilan et ses objectifs en matière de sécurité et de lutte contre la délinquance en présence notamment de Yannis Bouzar, Sous-Préfet, Directeur de cabinet adjoint du Préfet de police des Bouches-du-Rhône, de Nicolas Bessone, Procureur de la République du Tribunal de Marseille et de Catherine Lenzi commissaire divisionnaire de la circonscription Aubagne/ La Penne-sur-Huveaune

La convention triennale du CISPDR a permis la mise en œuvre d'actions structurantes qui ont contribué à l'amélioration significative de la sécurité sur le territoire :

- Baisse de 18 % des incidents signalés dans les quartiers prioritaires de la ville grâce au dispositif de médiation sociale.
- 2 000 élèves sensibilisés aux valeurs républicaines et aux comportements responsables dans le cadre du programme « citoyenneté et respect ».
- Augmentation du taux d'élucidation des délits de voie publique de + 12 %.

« Les actions visent non seulement à réduire les faits de délinquance, mais également à renforcer le lien social, à promouvoir la citoyenneté et à améliorer la qualité de vie dans tous les quartiers. À travers cette stratégie ambitieuse et concertée, Aubagne réaffirme sa détermination à faire de la sécurité et de la tranquillité publique une priorité au service du bien-être de tous ses habitants » souligne Vincent Rusconi, adjoint au maire en charge de la Sécurité, de la Politique de la ville, de la Prévention, de la Citoyenneté, des Cultes et de la Ville numérique.

En 2024, la délinquance de voie publique était en recul de 5 % par rapport à 2023, avec 1 427 faits constatés contre 1 503 en 2023 et 3 022 faits en 2014. En 10 ans, la délinquance a reculé de 47 %.

Selon Yannis Bouzar, ***« la disparition des 6 points de deal fixes, recensés par les services de polices sur l'ensemble de la commune, dont le dernier identifié sur le quartier du Charrel, est le résultat d'une méthode au service de principes forts. C'est le fruit d'une action concertée entre un bailleur qui s'engage en installant des caméras, la Ville d'Aubagne et sa police municipale qui analyse les images et accentue sa présence sur le terrain, et l'indispensable travail de prévention effectué par les associations et les différents partenaires. »***

La nouvelle convention marquera une nouvelle étape dans la coproduction de sécurité sur le territoire, avec une police municipale qui verra ses effectifs augmenter de 8 agents supplémentaires d'ici 2026, portant son effectif total à 100 agents, un ratio bien supérieur à la moyenne nationale.

Réunion CISPDR du 22 avril 2025

ENVIRONNEMENT

Faustine THIBAUD
Conseillère municipale déléguée à l'Écologie
faustine.thibaud@aubagne.fr

AU SERVICE DES AUBAGNAIS

L'ABC POUR UNE BIODIVERSITÉ PRÉSERVÉE

Avec la mise en place de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), Aubagne s'engage résolument dans la protection de la biodiversité de son territoire, laquelle constitue l'un des atouts de son attractivité.

Avec le soutien de la Métropole Aix-Marseille-Provence, qui possède déjà son Atlas de la Biodiversité Métropolitaine (ABM), la candidature de la Ville d'Aubagne déposée auprès de l'Office Français de Biodiversité (OFB) a été retenue en décembre 2024. Une subvention d'un montant de ***32 000 euros sur trois ans a été accordée par l'OFB que la ville redistribue aux associations partenaires,*** le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Côte Provençale, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et Cooperation Planet, ce qui facilite le financement d'actions poursuivant trois objectifs : améliorer et valoriser la connaissance, susciter la mobilisation des habitants, identifier des enjeux de préservation sur la base d'une réflexion stratégique.

Faustine Thibaud, conseillère déléguée à l'Écologie, détaille les enjeux de cette initiative : *« Le projet ABC va durer 3 ans jusqu'en 2027. Son but est de répertorier toute la faune et la flore du territoire, diagnostic utile pour la ville mais bien au-delà puisque ses résultats seront reversés sur une base nationale. L'Atlas métropolitain indique notamment que* ***notre commune abrite 22 % de la faune et de la flore terrestre de la Métropole et 191 espèces répertoriées au niveau national.*** *»*

Le projet prévoit des actions de sensibilisation et de préservation à l'adresse de tous les publics, selon 5 axes :

- les inventaires encadrés par la LPO avec la participation des citoyens.
- la création de balades et d'itinéraires pédagogiques sur la biodiversité.
- la mobilisation de groupes de travail transversaux avec le CPIE.
- l'amélioration de la prise en compte de la biodiversité dans les cours des écoles d'Aubagne.
- le lancement du Concours sur la végétalisation des balcons et jardins.

Les 17 mai et 14 juin prochains, des inventaires sur les mares (batraciens), sur les cabanes de vignes (chauves-souris) seront présentés. Le nombre de participants est limité, les personnes intéressées peuvent se rapprocher des associations – Atelier Bleu – CPIE – LPO – ou bien se faire connaître en utilisant l'adresse mail : ecologiepositive@aubagne.fr.

ENVIRONNEMENT

Faustine THIBAUD
Conseillère municipale déléguée à l'Écologie
faustine.thibaud@aubagne.fr

AU SERVICE DES AUBAGNAIS

OPÉRATION ZÉRO PLASTIQUE, ZÉRO DÉCHET ET RECYCLAGE DES MATÉRIELS !

Forte de son succès, l'opération zéro plastique fera son grand retour sur le marché d'Aubagne le samedi 17 mai prochain sur l'Esplanade De Gaulle.

Cette nouvelle action vise à sensibiliser tous les publics à la suppression des sacs plastiques. Pour Faustine Thibaud, conseillère municipale, déléguée à l'Écologie : *« le but est de provoquer un changement dans les comportements et de permettre la suppression de certains déchets, la limitation des autres, pour une ville propre et un cadre de vie amélioré ».*

Les visiteurs pourront remplir un questionnaire informatif, retirer un sac réutilisable offert par la Ville et /ou des cendriers de poche, et rencontrer les partenaires de l'événement tels que la Mission Locale, Coopération Planet, La Ressourcerie Le Dirigeable ; des stands leur seront également proposés comme celui de la Métropole Aix-Marseille-Provence tenu par ses éco-ambassadeurs, ainsi que celui d'Ecologic où chacun pourra y déposer ses déchets d'équipement électriques, électroniques et d'articles de sport. Signataire de la Charte « zéro déchet plastique » de la Région Sud, la Ville poursuit son engagement sans faille en faveur d'une meilleure gestion des déchets, notamment en concluant de nouveaux partenariats avec Alcome pour réduire les jets de mégots dans l'espace public en installant 21 collecteurs d'ici juin, avec Citeo afin de lutter contre les débris abandonnés ainsi qu'avec Ecologic pour le recyclage des matériels.

ODE À LA NATURE !

Le dimanche 1er juin, la Fête de la nature revient pour une 5e édition au cœur du parc Jean Moulin. Cet événement familial, à l'initiative de l'association Coopération Planet et soutenu par la Ville et la Métropole, connaît un formidable engouement de la part des Aubagnais, au regard des nombreuses animations offertes gratuitement tout au long de la journée.

Les visiteurs pourront déambuler à travers la quarantaine de stands installés à cette occasion et s'en donner à cœur joie parmi les multiples activités concoctées par Coopération Planet et les associations partenaires : réalisation d'hôtels à insectes, de paniers en osier, de baumes aux lèvres, de composts, d'escape game sur la qualité de l'air, de jeux d'écriture et de piste relatifs à la diversité des plantes, de contes pour enfants, d'ateliers scrapbooking, de réflexologie, de yoga, reconnaissance des plantes comestibles, biodiversité des abeilles, papillons et oiseaux, Fresque du climat… Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges ! Faustine Thibaud, conseillère municipale, déléguée à l'Écologie, précise : *« cet événement remporte une forte adhésion de la population et permet d'éveiller le grand public à la nature et à sa protection, de façon ludique et pédagogique. C'est très porteur ».* L'objectif est en effet de sensibiliser les participants aux enjeux environnementaux de demain. Une manière positive d'en apprendre davantage sur des thématiques essentielles comme la gestion de l'eau, la permaculture, la transition énergétique, la gestion des déchets ou l'alimentation saine et durable. Venez nombreux !

André LEVISSE
Adjoint au maire délégué à l'Aménagement économique, en charge des Partenariats
andre.levisse@aubagne.fr

ÉCONOMIE

L'EAU DES COLLINES : **BAISSE INÉDITE DES TARIFS !**

À l'occasion des dix ans de l'Eau des Collines, un bilan de l'évolution des tarifs a été présenté, témoignant d'une gestion cohérente et continue fondée sur une maîtrise des coûts pour les usagers entre 2015 et 2025.

Sur cette période, **les tarifs ont en effet chuté de 13 % pour la tranche dite « sociale » à 50 m³** (la consommation typique d'une personne seule ou d'un couple sans enfants en appartement). En euros constants, ces usagers ont donc bénéficié d'une réduction de 33 % de leurs factures d'eau et d'assainissement. Et l'on peut noter aussi une stabilité à quelques euros près pour les plus gros consommateurs (120 m³). **Dans un contexte d'inflation élevée, cette mesure s'est révélée bien sûr très positive, contribuant concrètement à l'amélioration du pouvoir d'achat de tous les habitants du territoire du Pays d'Aubagne.** André Levisse, adjoint au Maire, délégué à l'Aménagement économique, en charge des Partenariats, et élu à la Présidence du Conseil d'Administration de l'Eau des Collines, succédant à Gérard Gazay, maire d'Aubagne, nous confie : *« ce bilan tarifaire validé en conseil d'administration reflète nos priorités : **les investissements environnementaux, dont les compteurs intelligents - plus de 40 millions en 10 ans -,** la proximité, l'innovation avec la télérelève et le photovoltaïque, et une politique tarifaire qui bénéficie aux citoyens. Tout ceci repose sur une performance opérationnelle et économique rigoureuse. »*

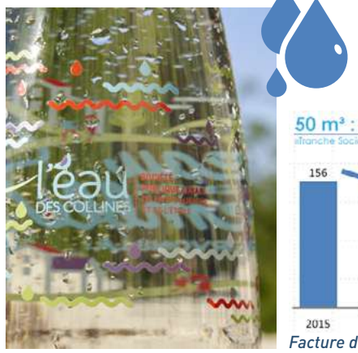

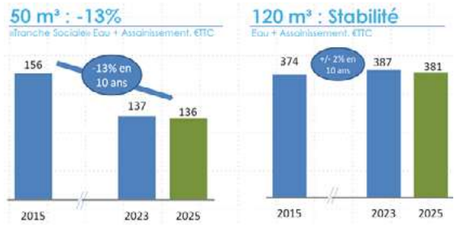

Facture d'eau à Aubagne sur 10 ans 2015-2025

HALTE **AUX NUISANCES VISUELLES !**

Afin d'améliorer notre champ visuel, 700 dispositifs publicitaires ont été supprimés en 18 mois. Plus de 100 immenses panneaux ont disparu, en particulier de la RN 8, du chemin de ceinture ou de la route de la Légion, et près de 180 panonceaux sur poteau, 120 bâches, piscines et véhicules en exposition sur la chaussée ont été retirés.

Cette action marque une étape supplémentaire en faveur d'une ville apaisée, attractive et harmonieuse. Cette initiative salutaire en matière « d'écologie positive » traduit un engagement fort de la part de la Ville en faveur de la dépollution visuelle et s'inscrit pleinement dans une vision globale de préservation de nos paysages naturels et d'homogénéisation de l'espace public.

POUR ALLER PLUS LOIN…

• Vous êtes une **association** ? Il est conseillé d'utiliser les supports d'affichage événementiel en entrée de ville. Plus d'informations : affichage@aubagne.fr

• Vous êtes un(e) **commerçant(e)** ? Il convient de démonter les grands panneaux scellés au sol et de ne choisir ni bâches ni oriflammes : leur multiplication dégrade l'attractivité de notre ville. Pour les devantures, optez plutôt pour des solutions en lettres détachées, moins chères et plus engageantes pour la clientèle. Pour en savoir plus : www.aubagne.fr/mes-services/urbanisme/enseignes-et-devantures-commerciales/

• Vous êtes **propriétaire** ? Vous pouvez demander le démontage des panneaux sur vos parcelles. Ils sont en général hors règlement et ce sera votre contribution au bien commun !

• Vous êtes un(e) **citoyen(ne)** ? Profitez de vos trajets pour mettre les affichettes d'« épaviste » dans la poubelle la plus proche !

Danielle MENET
Adjointe au maire déléguée aux Finances, au Budget, à l'Économie et à l'Emploi
danielle.menet@aubagne.fr

COMMERCE

DE NOUVEAUX COMMERCES À AUBAGNE

L'AJJ à la rencontre de celles et ceux qui font vivre un commerce de proximité dont la redynamisation est soutenue par la Ville d'Aubagne.

LD PERLES

Laura Coconi et Deborah Alvarez, ayant reçu le Prix d'encouragement de la Mission locale du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, confectionnent des pièces de sacs à main en perles et divers accessoires, commercialisés dans leur atelier ouvert en mars dernier et sur leur boutique en ligne. Leurs créations, entièrement assemblées à la main avec un soin particulier aux détails, valorisent l'artisanat « fabriqué en France » avec des matériaux de haute qualité. Les clientes peuvent personnaliser leurs choix par la taille, les couleurs et les accessoires proposés, jusqu'à en faire des pièces uniques au design exclusif. À découvrir absolument !

LD Perles – 9 rue Jean-Jaurès
Tél. : 06 26 27 23 57 et 06 83 16 78 13
Site : ldperlesconfection.com
Réseaux sociaux : ldperlesconfection

FRIPERIE

Sandra Ramel a ouvert début avril sa friperie : dans sa boutique accueillante à l'ambiance chaleureuse et intimiste, les clientes (et les clients, car il y aura bientôt du choix pour les hommes) vont trouver des vêtements de seconde main souvent à peine portés et de grandes marques, mais aussi des accessoires (chaussures, chapeaux…), des bijoux faits main ou des bougies créatives. Les prix s'échelonnent de 5 à 50 euros maximum (pour une jolie veste par exemple), de quoi satisfaire toutes les bourses !

Friperie – 19 rue Martinot
Sandra Ramel : 06 03 33 39 57
Mail : ramel.sandra13@gmail.com

AUDIOPHÈNE AUBAGNE

Audioprothésiste ayant exercé à l'hôpital, Ilan Slama vient d'ouvrir son nouveau centre auditif spécialisé dans les nouvelles générations d'appareils. Désormais invisibles, ces appareils peuvent être entièrement pris en charge, avec un suivi pendant quatre ans. Avec un accent mis sur le bien-être et sur l'accueil assuré par son assistante Valérie Brao, le centre propose toutes les gammes d'appareils de plusieurs fabricants, en partenariat avec toutes les mutuelles. À noter qu'avec l'expertise d'Ilan Slama, l'appareillage peut aussi traiter efficacement les problèmes d'acouphènes.

Audiophène Aubagne – 71 avenue Gabriel Péri
Ilan Slama : 06 58 53 67 43
Mail : audiophene13400@gmail.com

William MIROUX
Délégué à l'Évènementiel
william.miroux@aubagne.fr

ÉVÉNEMENTIEL

UNE SOIRÉE DE GALA ANIMÉE PAR LE CHORÉGRAPHE COLIN GHYS !

L'Espace des Libertés affichait complet le samedi 19 avril dernier. Il faut dire que la venue exceptionnelle de ce danseur chorégraphe belge de renom a attiré les passionnés de la danse en ligne, avec plus de 20 clubs de la région présents pour cet événement inédit !

© Carole Pianfetti

Colin Ghys est en particulier réputé pour avoir créé avec Alison Johnstone la célèbre chorégraphie de la chanson « Jerusalema EZ ». L'association de danse en ligne Atypik South Country Dancers (ASCD) était donc ravie de l'accueillir à Aubagne et avait concocté un programme spécialement conçu à son attention. Les heureux participants ont eu ainsi l'immense privilège d'assister aux différents workshops – niveaux novices, débutants, intermédiaires – en sa présence. Cette journée festive, menée tambour battant, s'est conclue en beauté avec une soirée de prestige marquée par les prestations uniques et endiablées de Colin Ghys pour le plus grand bonheur d'un public définitivement conquis !

LA FÊTE DES MAMANS À L'HEURE DU TOP 50 !

La ville d'Aubagne offre un concert de qualité pour célébrer la Fête des mères. En effet, la tournée spéciale *40 ans du Top 50* se produira à Aubagne le 23 mai prochain sous le regard d'un public heureux d'entonner en chœur les grands standards des années 80 !

Ce spectacle, intitulé *« Salut les p'tis clous »*, sera animé par le présentateur emblématique de cette émission, Marc Toesca, accompagné de l'orchestre Laurent Comtat. Elle mettra à l'honneur de nombreuses têtes d'affiche de l'époque telles que Lio, Mario Ramsamy (du groupe Images et son célèbre tube *« Les démons de minuit »*), Zouk Machine, Sloane, Caroline Loeb (et son refrain culte *« C'est la ouate »*), Jean Schultheis (et son grand succès *« Confidence pour confidence »*), Thierry Pastor (et son illustre titre *« Le coup de folie »*), Richard Sanderson (et son inoubliable morceau Reality du film *« La Boum »*) et Kazero (et sa fameuse chanson *« Thai na na »*). Ces neuf artistes se produiront sur scène lors d'une soirée de folie, offerte gratuitement par la ville d'Aubagne à l'attention de toutes les mamans mais aussi des nombreux fans de cette période musicale riche et féconde. William Miroux, conseiller municipal, délégué à l'Évènementiel souligne que *« ce concert est l'un des événements les plus attendus de l'année, prélude aux festivités d'un été à venir ex-cep-tion-nel ! Cette soirée sera un retour aux tubes à succès des années 80 pour célébrer ensemble nos jeunes mamans d'hier et d'aujourd'hui ! »* Nous vous attendons nombreux et souhaitons par avance une très bonne fête à toutes les mamans.

Sophie AMARANTINIS
Adjointe au maire déléguée à l'Enfance, l'Éducation et à l'Enseignement Supérieur, à la Solidarité. En charge de la Cause animale
sophie.amarantinis@aubagne.fr

Marc ZANARINI
Conseiller municipal délégué à la Vie associative
marc.zanarini@aubagne.fr

VIE ASSOCIATIVE

LE SECOURS POPULAIRE SOUFFLE SES 80 BOUGIES !

Le Secours populaire célébrera son quatre-vingtième anniversaire le 17 mai prochain. Une date marquante qui donnera lieu à une journée portes ouvertes particulièrement festive en présence de la soixantaine de bénévoles du comité d'Aubagne.

Plusieurs artistes aubagnais ont immédiatement accepté de participer à cet événement placé sous le signe de la générosité, de la fraternité et du partage : le danseur et chorégraphe de la compagnie *En Phase* Miguel Nosibor, la peintre plasticienne Rodia Bayginot, la graphiste plasticienne Marion Pruneau ou bien encore le collectif engagé *Los Fralibos*. Trois orchestres interviendront également à différentes reprises afin d'animer cette journée anniversaire. Divers ateliers - sports, poteries et peinture - conduits par des bénévoles, des expositions photos, et des dégustations culinaires viendront compléter ce programme divertissant, notamment grâce à la coopération de l'association *Urgences et Solidarités* et la présence de son cuisinier. Cette journée réjouissante sera l'occasion d'en apprendre davantage sur les nombreuses missions du *Secours populaire*, indispensables à la pérennité d'un vivre-ensemble humaniste et altruiste et la façon dont chacun peut contribuer à les soutenir dans leur remarquable engagement au quotidien auprès des plus démunis. L'équipe vous attend nombreux !

LA FÊTE DES VOISINS : 25 ANS DE PARTAGE !

La Fête des voisins aura lieu le 30 mai, décalée d'une semaine par rapport à l'édition nationale en raison du concert de la Fête des mères prévu à cette date.

Cet événement connaît toujours un franc succès au sein de la Ville, rassemblant près de 2000 personnes, ravies de se retrouver autour d'un apéritif ou d'un repas partagé. La Ville d'Aubagne, très attachée à cette opération, met comme chaque année gratuitement à la disposition des participants les supports de communication dédiés tout comme les tables et les chaises, fournies par le service manutention. Cette manifestation est une occasion de se rassembler, de renforcer les relations de proximité et d'entraide au sein des quartiers de la ville mais aussi de mieux connaître celles et ceux qui nous entourent. Marc Zanarini, conseiller municipal délégué à la Vie associative relève que : *« les relations de voisinage ne sont pas toujours intuitives et spontanées car la vie quotidienne nous fait souvent manquer de temps pour s'ouvrir aux autres. La Fête des voisins peut combler cette carence où, le temps d'une soirée, elle nous donne à créer du lien social, à faire connaissance avec des personnes que l'on croise rapidement quotidiennement.* ***39 animations ont eu lieu en 2024,*** *alors faisons tous ensemble en sorte de battre ce nombre ! On compte sur vous ! »* Saisissons cette réjouissante initiative pour nous réunir à nouveau et partager des moments de convivialité, que nous apprécions tant !

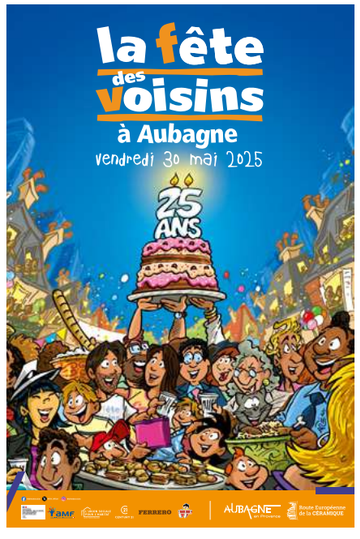

TRADITION

Geneviève MORFIN
Adjointe au maire déléguée au Patrimoine, aux Traditions et à la Ville Lecture
genevieve.morfin@aubagne.fr

AU SERVICE DES AUBAGNAIS

FÊTE DU TERROIR ET DES TRADITIONS : VIVE LES RUSTICALES !

Organisée par l'association « Foire aux Bestiaux de Beaudinard – Les Rusticales », la 8e édition de cette foire conviviale se déroulera toute la journée du 8 mai dans le hameau de Beaudinard.

Cette foire annuelle en plein air mettra à l'honneur les traditions agricoles et artisanales de la Provence présentées par 80 exposants : éleveurs, producteurs et artisans locaux exposeront leurs animaux, leurs produits du terroir tels que les poteries, cuirs, savons, et autres savoir-faire.
« Beaudinard est un hameau vivant et authentique. Chaque année, les Rusticales nous rappellent à quel point nos traditions, nos terroirs et notre ruralité sont des richesses précieuses. Nous soutenons cette foire pour ce moment d'échange et de transmission, car ce sont nos racines qui s'expriment » se réjouit Geneviève Morfin, adjointe déléguée au Patrimoine, aux Traditions et à la Ville Lecture.
À découvrir : des démonstrations liées à la taille des oliviers, à la fauconnerie, aux activités du souffleur de verre et du maréchal-ferrant, des expositions de tracteurs et de véhicules anciens, des ateliers autour de l'élevage, des spectacles de danse country et de théâtre, et une ambiance festive renforcée par une fête foraine pour les petits et les grands. Des animations pour les enfants sont également organisées avec des ateliers de jardinage et des balades à poney. La trentaine de bénévoles à l'origine de cette journée ont également pensé à vos papilles gustatives en cuisinant un délicieux cochon à la broche.
À noter : les routes autour de la foire seront barrées pour garantir la sécurité de tous !

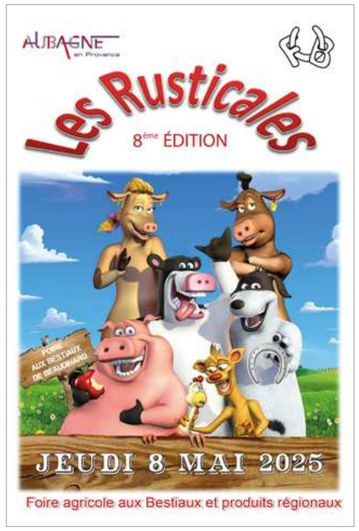

Foire agricole aux Bestiaux et produits régionaux

URBANISME MAÎTRISÉ, HABITAT ADAPTÉ, CADRE DE VIE PRÉSERVÉ : LES CLÉS DU BIEN-VIVRE AUBAGNAIS

Dès 2014, l'urbanisme, l'habitat et le logement deviennent rapidement des priorités pour l'équipe municipale nouvellement élue. Le constat était unanime : un Programme Local de l'Habitat (PLH) issu de l'ancienne majorité avec une feuille de route de 275 logements à construire chaque année (soit plus de 1 600 logements sur un mandat !), peu de réhabilitation des logements avec des matériaux de qualité, des loyers élevés, un taux de rotation des logements locatifs sociaux insuffisant, une mixité des services proposés non réalisée, des demandes de logements croissantes, une insécurité grandissante.

RÉÉQUILIBRER L'OFFRE RÉSIDENTIELLE

Yoann **LÉANDRE**
Adjoint délégué à l'Urbanisme

Face à ce diagnostic inquiétant, l'objectif poursuivi par la nouvelle équipe municipale fut de développer une offre diversifiée de logements prenant en compte l'évolution des modes de vie, de relancer le parcours résidentiel, de lutter contre l'exclusion, et enfin de promouvoir le vivre-ensemble.
Il s'agissait de favoriser un urbanisme alliant développement économique, économie d'espace, efficacité des transports, cohésion sociale et excellence environnementale. Concrètement, la ville d'Aubagne s'est attachée notamment à promouvoir la diversification de logements et à rénover les immeubles existants.

Yoann Léandre, adjoint délégué à l'Urbanisme, précise les contours de cette politique municipale : *« En 2014, nous avons souhaité lancer une nouvelle dynamique reposant sur la mise en place d'un* ***parcours résidentiel,*** *seul processus offrant aux Aubagnais des possibilités de changement de logement plus importantes suivant leur âge, la composition de la structure familiale, leur revenu. Le développement de ce parcours résidentiel s'est poursuivi depuis 2020, avec une offre de logements variée répondant aux attentes de chacun (étudiants, couples, familles, seniors…) en concertation permanente avec la population. »*

CHIFFRES CLÉS

POPULATION : 48 124

NOMBRE DE LOGEMENTS :
22 656 (Source : INSEE RP 2021)

LOGEMENTS SOCIAUX :
- **Nombre de demandeurs de logement sociaux à Aubagne : 3 083**
- **Taux de logement sociaux : 27,43 %**

(Sources : SNE, DREAL 2024)

MARCHÉ IMMOBILIER :
- **Prix médian des appartements : 2 832 € m²**
- **Loyer médian à Aubagne : 13,4 € m²**
- **Taux rotation parc locatif privé : 28 %**

Source : ADIL 13

QUELS ENJEUX POUR UN URBANISME MAÎTRISÉ?

Deux analyses vont orienter la nouvelle politique d'urbanisme et d'habitat des élus aubagnais. D'une part **la notion de parcours résidentiel,** processus guidé par le parcours de vie d'une personne ou d'un ménage faisant évoluer tout au long de la vie son habitat en déménageant pour répondre à ses besoins, et en changeant de type et de taille de logement, de localisation résidentielle et/ou de statut d'occupation. Et, d'autre part, **le taux de rotation locative relevant les départs et les arrivées des occupants au sein d'un immeuble ou d'un ensemble de propriétés, ce qui représente un indicateur clé de la stabilité d'un parc immobilier.**

Thierry **MOALLIC**
directeur de l'Association départementale d'information sur le logement (ADIL) du département des Bouches-du-Rhône

Thierry Moallic, directeur de l'Association départementale d'information sur le logement (ADIL) du département des Bouches-du-Rhône, nous éclaire sur ces notions : ***« La tension exacerbée dans le parc locatif a pour corollaire le mal-logement. De plus en plus de ménages sont piégés dans des logements inadaptés à leurs besoins, bloqués par la saturation du social et le coût trop élevé de l'accession à la propriété. »***

D'autres contraintes significatives se sont imposées à l'équipe municipale dans l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) entré en vigueur en 2023. L'ère de la sobriété foncière incarnée par la loi ZAN (zéro artificialisation nette) invite toute collectivité à maîtriser l'étalement urbain et à protéger les sols vivants, y compris dans les espaces déjà urbanisés. Le réchauffement climatique, quant à lui, met au défi la Ville d'Aubagne de construire différemment à l'aide de matériaux vertueux, plus respectueux des habitants et de leur environnement. L'urbanisme participe à ce changement de paradigme avec la fin de l'urbanisation extensive, en densifiant le bâti tout en intensifiant les usages avec la mixité fonctionnelle. Les défis sont nombreux : développement des équipements publics, lutte contre l'étalement urbain et l'imperméabilisation des sols, maintien de la qualité de vie.
La ville d'Aubagne s'est donc engagée dans une politique d'urbanisme maîtrisée tout en respectant les contraintes de son territoire.

LEXIQUE

Afin de maîtriser son développement, la Ville dispose de plusieurs outils qui donnent le cap et la traduction opérationnelle de ses orientations :

- **Le SCoT** (schéma de cohérence territoriale) : c'est le document d'urbanisme qui détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement d'un territoire.
- **Le PLH** (programme local de l'habitat) : c'est le document stratégique d'orientation, de programmation, de mise en œuvre et de suivi de la politique de l'habitat à l'échelle intercommunale.
- **Le PLUi** (plan local d'urbanisme intercommunal) : c'est le document d'urbanisme intercommunal qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols.
- **ZAN** (Zéro artificialisation nette) : les objectifs ZAN visent une absence de toute artificialisation nette des sols à compter de 2050.
- **BRS** (Bail réel solidaire) : c'est un bail de longue durée permettant à des organismes fonciers solidaires (OFS) de distinguer le foncier (dont ils restent propriétaires) du bâti, et ainsi de céder des droits réels sur le bâti à des familles modestes qui occuperont le logement à titre de résidence principale.
- **OPAH** (Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat) : c'est un dispositif mobilisé pour améliorer l'habitat (notamment locatif social) et le cadre de vie de cet habitat (services de proximité).
- **Signal Logement :** c'est une plateforme qui permet à tout habitant de signaler en quelques clics les logements non décents.

UN PARCOURS RÉSIDENTIEL ADAPTÉ, PIERRE ANGULAIRE DE LA POLITIQUE DE LOGEMENT

La responsabilité de l'équipe municipale est d'offrir à tous les habitants la possibilité d'un logement abordable. Pour ce faire, la ville a actionné plusieurs leviers dans deux directions pour réaliser les projets suivants :

1 - RÉNOVATION DU PARC ANCIEN :

- **Certains logements** mieux isolés et sécurisés notamment ceux de la résidence du Charrel ainsi que les tours Logirem à la Tourtelle.
- **Permis de louer sur le parc existant** mis en place depuis juillet 2023, applicable sur le périmètre du centre-ville ancien, il impose aux propriétaires une visite d'opérateur pour contrôler l'état des appartements avant chaque relocation. 543 logements ont été identifiés, 139 ont déjà été visités. Ce périmètre sera agrandi en 2025.

Cet outil s'inscrit dans une politique de rénovation de l'habitat ancien s'appuyant sur une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH). La Ville s'est engagée dans la lutte contre l'habitat indigne, concrétisée par la signature d'une convention sur la période 2022/2028. Le Service Habitat intervient sur le parc social aux côtés de la Préfecture et des bailleurs sociaux. Les habitants peuvent signaler directement une problématique grâce à la plateforme « Signal Logement ». Les résultats sont sensibles, grâce à des comités techniques de suivi et une bonne coordination entre les partenaires.

2 - CONSTRUCTION NEUVE :

- **Construction de logements à dimension sociale ou avec des montages spécifiques comme le bail réel et solidaire (BRS) facilitant l'accès à la propriété au plus grand nombre,** tels que le programme Via Nova chemin de la Sabatière inauguré en novembre 2021 proposant 35 logements en BRS avec des prix inférieurs de 15 à 30% aux tarifs habituels, la nouvelle résidence étudiante située boulevard Emile Combes comprenant 59 logements à proximité des établissements d'enseignement supérieur, ou encore les 106 logements en cours de construction dans le quartier des Passons, dont 11 sont financés en prêt locatif aidé d'intégration et 33 à loyers intermédiaires.
- Nouveau PLH adopté en 2023, avec **une feuille de route de deux fois moins de logements que nos prédécesseurs,** témoignant ainsi d'une construction raisonnée.

François-Xavier **GUIS**
Président de la FNAIM Aix-Marseille Provence

Interrogé sur la politique de logement de la ville d'Aubagne, François-Xavier Guis, Président de la FNAIM Aix-Marseille Provence, nous confie : ***« Malgré la loi Climat résilience relative à l'artificialisation des sols, Aubagne mène une politique d'urbanisme remarquée par une maîtrise des autorisations administratives de construction et la redynamisation du centre-ville ancien facilitant l'accès à des logements utiles aux familles à proximité des commerces. Cette politique de rénovation de l'ancien permet de ne pas laisser des logements qui se paupérisent à l'abandon et de rendre le parcours résidentiel plus fluide. »***
Le parcours résidentiel proposé par la ville d'Aubagne semble correspondre à la typologie de ses habitants au moyen d'un centre-ville attractif et accessible : priorité donnée aux mobilités douces et à la mixité des usages à l'aide de services et commerces de proximité. Un équilibre est ainsi trouvé entre secteurs urbains et espaces verts consacrés à la biodiversité. À ce titre, **depuis la mise en place du PLUi de 2023, 3 891 hectares sont désormais non constructibles, ce qui représente plus de 70 % du territoire, contre 60 % 10 ans auparavant.**

UN HABITAT À TAILLE HUMAINE POUR UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Franck-Clément **CHAMLA**
Conseiller municipal délégué à l'Habitat

Cassandra Ringot et Marine Magnin de la MMH

Le PLUi est encore jeune : les premiers permis de construire instruits viennent d'être délivrés et les projets vont sortir de terre. Avec l'impulsion de l'équipe municipale, nous construisons désormais différemment à Aubagne et les premiers résultats commencent à être visibles. Les promoteurs produisent aujourd'hui des bâtiments exemplaires sur le plan environnemental, répondant au label HQE (haute qualité environnementale), équipés de locaux pour les 2 roues, de prises électriques dans les garages, notamment pour les vélos, pour permettre la mise en œuvre des mobilités douces.

Le principal pilier sur lequel s'appuie ce PLUi est la loi Climat et Résilience qui redéfinit le cadre de l'urbanisme durable. Parmi les nombreuses innovations qu'elle propose, cette loi encourage l'intégration de la nature en ville, notamment par la végétalisation des toitures et la création d'espaces verts. **Le projet du Parc de l'Huveaune, la renaturation des berges du Fauge sont des exemples inspirants de la prise en compte des enjeux écologiques et de biodiversité. Celui du Val'tram se montre à la hauteur des changements structurels nécessaires dans les services publics, l'urbanisme et les déplacements.**

Cette ambition portée par la Ville et ses partenaires institutionnels se double d'un accompagnement constant proposé aux Aubagnais à chaque étape de leur parcours résidentiel par les services de la Ville, auxquels il faut maintenant ajouter la Maison Métropolitaine de l'Habitat (MMH). Cette structure vise à renforcer l'accompagnement de proximité des habitants sur toutes les thématiques liées au logement et à l'habitat. Conçue comme un véritable guichet unique où ils pourront trouver des solutions adaptées à leurs besoins en matière de logement, elle propose aussi des conseils avec des partenaires spécialisés tels que l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL 13), Façonéo immobilier, Action Logement…

Franck-Clément Chamla, conseiller municipal délégué à l'Habitat, souligne que : *« la Maison Métropolitaine de l'Habitat est un outil déployé par la Métropole Aix-Marseille-Provence à Aubagne pour mieux conseiller et accompagner les Aubagnais dans leurs démarches quotidiennes liées à l'habitat et au logement. Ce dispositif s'inscrit dans une stratégie visant à lutter contre les dégradations de l'habitat et à compléter le permis de louer mis en place en 2023. »*

Ce service de proximité accessible à tous s'adresse aux propriétaires souhaitant entreprendre des travaux de rénovation ou louer leur bien, aux locataires souhaitant connaître leurs droits et devoirs, aux ménages souhaitant être accompagnés dans l'acquisition d'un logement ou la demande d'un logement social.

La ville d'Aubagne s'est engagée à proposer des offres de logement adaptées à la situation de tous les Aubagnais par une politique en faveur du parcours résidentiel, ce qui suppose de mener une politique de l'urbanisme et de l'habitat fondée sur de nouvelles constructions respectueuses de l'environnement et en requalifiant le parc ancien. Cet équilibre entre un urbanisme maîtrisé et la préservation des espaces naturels assurera un cadre de vie de qualité dû aux Aubagnais.

Pascal AGOSTINI
Adjoint au maire
délégué aux Sports
et au Patrimoine sportif
pascal.agostini@aubagne.fr

SPORT

TRAIL DE LA FONT DE MAI AU CŒUR DU MASSIF DU GARLABAN

Pour sa 12e édition, le Trail de la Font de Mai propose dimanche 4 mai ses courses traditionnelles, le Trail du Bec Cornu (10 km pour 450 mètres de dénivelé positif) et le Trail de la Croix du Garlaban, allongé cette année de trois kilomètres (27 km/1500 D+). À ce programme de choix, s'ajoutent pour la première fois les Randonnées des Barres de Saint-Esprit (10 km/320 D+) pour les marcheuses et les marcheurs, afin que tout le monde puisse profiter, à son rythme, de l'air de nos collines.
Dimanche 4 mai, plus d'informations sur www.letraildelafontdemai.fr, inscriptions sur http://sportips.fr

DE BELLES OLYMPIADES POUR LES ÉLÈVES

Après le cross du 6 mars dernier, près de 1 200 élèves des écoles primaires de la ville d'Aubagne sont invités à poursuivre leurs efforts lors de cette journée consacrée aux activités athlétiques et aux jeux collectifs. Pour ce rendez-vous, trois journées ont été programmées selon les classes. Si une première s'est tenue le 29 avril pour les plus jeunes (CP et CE1), les autres rivaliseront le 5 et 13 mai prochains sur les installations du complexe Serge Mésonès. Au programme : sauts, courses, lancers mais aussi handball, balle au tambourin et autres jeux.

LES JEUNES FOOTBALLEURS EN ACTION

Le Challenge Loris Jeanningros organisé en hommage au fils du Président par l'Aubagne Football Club et réservé aux U9 depuis l'an dernier, se tiendra samedi 17 mai sur les installations des stades De Lattre et du Bras d'Or. Avec la participation d'équipes issues du bassin marseillais, mais aussi du Var et de la région Occitanie, le plateau promet de rassembler les meilleures équipes des moins de 9 ans de la région, lesquelles, à n'en pas douter, produiront leur meilleur football pour succéder au Burel FC, vainqueur l'an dernier.
Samedi 17 mai - Challenge Loris Jeanningros, stades De Lattre et du Bras d'Or, de 8h30 à 17h30, entrée libre.

L'ÉLITE RÉGIONALE DE L'ATHLÉTISME EN TERRE AUBAGNAISE

Le jeudi de l'Ascension, environ 400 athlètes de la région seront au rendez-vous du traditionnel meeting d'athlétisme organisé par l'Union Athlétique de la Vallée de l'Huveaune. Une quinzaine de disciplines de sauts, courses et lancers au programme en compétitions individuelles, des juniors aux masters (et des relais pour les minimes). À suivre, les finales du 1 500 mètres en fin de matinée et celles du 100 mètres vers 17h15. Ambiance festive garantie dans les tribunes et autour de la buvette.
Jeudi 29 mai, stade De Lattre, de 9h30 à 19 heures, entrée libre.

Philippe AMY
Adjoint au maire délégué à la Culture et aux Evénements culturels
philippe.amy@aubagne.fr

CULTURE

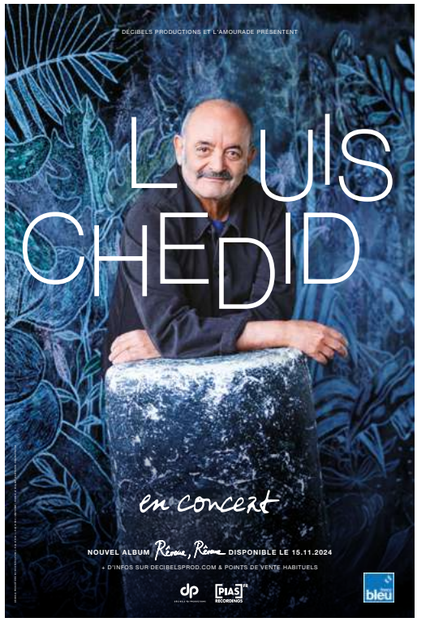

RÊVER AVEC LOUIS CHEDID

L'artiste présente les chansons de son nouvel album « Rêveur, rêveur » au public aubagnais.

Nous n'avions pas vu le temps passer : Louis Chedid signait son premier album il y a plus de cinquante ans, et voici qu'il nous gratifie de son dernier chef-d'œuvre il y a quelques mois à peine. Fidèle à sa personnalité artistique, il apporte de nouveau une touche poétique au paysage de la chanson française. De sa mère Andrée Chedid, grande poétesse de la langue française, Louis a hérité le goût de la musique et des mots, qu'il a lui-même transmis à son fils le chanteur -M-. Avec beaucoup de tendresse et d'énergie, ce dernier dynamise l'album de son père « Rêveur, rêveur » avec quelques solos de guitare dont il a le secret. Après une tournée intimiste avec le pianiste Yvan Cassar, Louis Chedid s'est replongé dans l'ambiance du studio, en compagnie de jeunes musiciens talentueux dont certains l'accompagneront sur la scène du Comœdia. De nouvelles chansons en perspective se mêleront certainement aux plus anciennes comme *« Ainsi soit-il »* ou *« Anne, ma sœur Anne »*, pour le plaisir des Aubagnais.

Concert le samedi 24 mai à 20h au théâtre Comœdia

CULTURE

RIRE AUX ÉCLATS !

Porté par l'association AD2C (Aubagne développement culture et création), Aubagne Comedy Fest' revient au théâtre Comœdia pour sa 3e édition du 14 au 17 mai. Sa mission est d'offrir une programmation de qualité et de contribuer à l'animation de la scène culturelle locale.

Les moments de réjouissance se font rares ! S'il en est un qu'il ne faut pas manquer, c'est bien le Comedy Fest', qui devrait faire vibrer les velours du théâtre Comœdia de rires libérateurs. Quatre soirées pour s'amuser de bon cœur sans avoir peur de déranger ses voisins : eux aussi devraient partager votre hilarité !

Le festival ouvrira le 14 mai par la soirée spéciale organisée avec le Rotary Club « Que faire des cons ? » dont les fonds seront destinés au soutien d'une association locale. Le lendemain, le 15 mai, Rebecca Hampton et Alil Vardar seront les interprètes principaux de la pièce « 7 scènes de ménage » qui explore avec humour les relations d'un couple qui se forme grâce à une application de rencontre. Le 16 mai, c'est l'humoriste Booder qui viendra faire partager son autodérision rafraîchissante et son expérience du système scolaire… Enfin, le spectacle « Les Darons osent tout » clôturera le festival le soir du 17 mai avec ses sketches et chansons absurdes et irrésistibles ! Conçu pour satisfaire tous les goûts en matière de comédie, le Comedy Fest' d'Aubagne s'affirme de plus en plus comme un événement culturel majeur de la région !

LA DANSE, LE RÊVE D'UNE VIE

LÉA GUERRERO

Léa Guerrero a su très tôt qu'elle deviendrait danseuse. *« J'ai toujours voulu l'être, depuis toute petite. C'est ce qui m'anime plus que tout. »* Elle suit avec assiduité pendant 17 ans les cours de danse contemporaine de Cécile Guye au Conservatoire d'Aubagne et s'initie au hip-hop avec Miguel Nosibor. Pour rassurer ses parents, elle valide un Master de psychologie à la Faculté d'Aix en Provence. À la fin de ses études, elle exerce les fonctions d'animatrice puis de directrice de centres de loisirs au sein de la ville d'Aubagne durant 10 ans. En parallèle, elle découvre avec bonheur la salsa et, après plusieurs années d'apprentissage intensif, décide de l'enseigner. En 2009, elle rencontre l'homme de sa vie, Romain, danseur émérite, avec qui elle se lance dès 2012 dans une nouvelle aventure enthousiasmante : intégrer le cercle très prisé des professeurs de Bachata ! *« On s'est formé à l'international et on a fait partie de cette première génération d'enseignants en France. On adore cette danse, son renouveau, sa musique, sa gestuelle »*. En duo, ils sont même champions de la Masters of Bachata Cup en 2017. Cette année-là, Léa décide de *« vivre à 100 % de la danse »* et fonde l'école « Instant danse », avec son mari Romain et Marc Khayat, professeur de Kizomba. Cette association s'impose naturellement : *« On était vraiment sur la même longueur d'ondes, unis par cette même envie de transmettre la danse et par ces valeurs de partage, de convivialité et de bienveillance qui nous sont chères »*. Ensemble, ils développent l'école, offrant cette année de nouveaux cours : le west coast swing et le rock. Désireuse de toujours enrichir sa pratique, Léa se forme en continu. *« J'adore être stimulée en permanence, innover en technique, en créativité. »* En 2020, elle rejoint la troupe Buyanga, fondée par deux chorégraphes de renom, Mauro et Sol, et participe à de nombreux festivals. Maman d'un garçon de 6 ans, conciliant vie personnelle et professionnelle, elle vit sa passion avec force énergie : en plus des cours de Bachata, de Lady Styling Bachata, au sein de son école ou de salsa à la Buyanga Dance School à Marseille, elle co-organise régulièrement des temps festifs tels les apéros latinos, chaque dimanche de l'été, place Joseph Rau, avec l'aide de l'épicerie italienne Zia Concetta. *« La force de cet événement gratuit, très chaleureux, qui nous représente bien, c'est de rendre la danse accessible à tous. »* Au vu de ses projets à venir, Léa va continuer à faire rayonner la danse sur Aubagne… pour notre plus grand plaisir !

TOURISME

Stéphanie HARKANE
Adjointe au maire déléguée au Tourisme et aux Jumelages
stephanie.harkane@aubagne.fr

Le petit train

La Maison natale de Marcel Pagnol

Cyling Event Aubagne

LA STRATÉGIE DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL (OTI)

Le festival des randonnées du Pays d'Aubagne et de l'Étoile

Le Village des santons

Le Petit Monde de Marcel Pagnol

Le concert de Magic System

Situé au cœur de la Métropole Aix-Marseille-Provence, le Pays d'Aubagne et de l'Étoile est un territoire dynamique regroupant 12 communes et 110 718 habitants, avec Aubagne comme ville-centre. Ce territoire se distingue par son attractivité économique et touristique, bénéficiant d'un positionnement stratégique au sein du triangle Aix-Marseille-Calanques.

Avec une population de 48 124 habitants, une superficie de 54,9 km² et un emploi local de 27 450 postes, Aubagne constitue le 3e pôle économique des Bouches-du-Rhône, notamment grâce à ses trois zones d'activités.

Le tourisme joue un rôle clé dans le développement du territoire, avec plus de 750 000 nuitées enregistrées en 2023 et une consommation touristique estimée à 41,4 millions d'euros.

LES MISSIONS

Association loi 1901, l'OTI emploie 20 personnes. Classé en catégorie I, il détient la certification « Qualité Tourisme ». Son champ d'intervention s'illustre au travers de plusieurs missions relatives à l'accueil et l'information des touristes, la promotion de la destination, la coordination des acteurs locaux tout comme la commercialisation de prestations touristiques.

LA STRATÉGIE TOURISTIQUE

Aux côtés de ses partenaires institutionnels – Métropole AMP, Provence Tourisme et Comité régional du tourisme PACA – l'OTI met en œuvre une stratégie touristique affirmée et un plan d'action opérationnel visant à valoriser les richesses culturelles, naturelles, historiques du Pays d'Aubagne et de l'Étoile et à en renforcer in fine sa notoriété.

Une étude de positionnement a permis d'identifier trois piliers majeurs de l'identité locale : **Marcel Pagnol, l'argile et la Légion Étrangère.** Ces trois éléments sont devenus des marques distinctives appuyées par une promesse de marque : **« Tous les jours une histoire ».** Et l'année 2025, qui a déjà démarré sur les chapeaux de roue, s'annonce fastueuse, marquée par les multiples festivités dédiées au **130e anniversaire de la naissance de Marcel Pagnol** et la programmation d'exception d'**Argilla**, les 9 et 10 août prochains, à la suite de **l'inscription d'Aubagne sur l'itinéraire de la Route Européenne de la Céramique** en 2024. Par ailleurs, **les activités de plein air** - trail, randonnée, marche nordique, vélo - en plein essor, **constituent un quatrième atout indéniable**, concourant également à l'attractivité du territoire. L'ambition affichée est claire : **favoriser une saisonnalité étendue** et continuer de proposer aux visiteurs des expériences tout à la fois éclectiques et authentiques, en particulier autour de ces thématiques phares. À titre d'exemple, le **16e Festival de randonnées du Pays d'Aubagne et de l'Étoile**, prévu du 8 au 11 mai, mettra une nouvelle fois à l'honneur la majesté des paysages provençaux, à travers une sélection de circuits plurielle et inédite, propice à la découverte des trésors de notre territoire.

UN PLAN D'ACTION EFFICACE

En 2024, l'OTI a enregistré plus de **18 000 actes d'accueil**, dont environ **11 300 visiteurs reçus sur place** et plus de **3 600 par téléphone**, confirmant ainsi son statut de vecteur central de l'information touristique du territoire. Les principales demandes portent sur le territoire, les loisirs et bien sûr les animations consacrées à Marcel Pagnol, notre illustre académicien. Concernant la partie commerciale, les équipes contribuent grandement à sa croissance. La richesse et la variété de l'offre touristique a en effet séduit en 2024 plus de **36 000 visiteurs, générant un chiffre d'affaires supérieur à 310 000 € (+ 15 %)**. Pour le volet promotionnel, le travail réalisé sur les réseaux sociaux se révèle très performant, suscitant près de **130 000 interactions** et **12,4 millions de vues** de ses publications. Par ailleurs, l'OTI assure la gestion de l'accueil des musées métropolitains et communaux, comme la Maison Natale de Marcel Pagnol et le Petit Monde de Marcel Pagnol. Ces deux lieux très populaires ont aussi connu une hausse de leur fréquentation : **plus de 15 000 visiteurs (+ 20 %) pour le premier et près de 12 000 (+ 13 %) pour le second**. De même, titulaire d'une licence d'entrepreneur de spectacles, l'OTI organise chaque année de nombreux événements, notamment pendant la saison estivale, à l'image de l'inoubliable concert de Magic System en 2024, des séances de cinéma en plein air ou des balades théâtrales et visites guidées sur les traces de Marcel Pagnol.

Stéphanie Harkane, adjointe au Maire déléguée au Tourisme et aux Jumelages, indique que : *« l'office de tourisme du Pays d'Aubagne et de l'Étoile est bien plus qu'un outil de promotion : c'est un trait d'union entre nos 12 communes, nos acteurs locaux et pour tous ceux qui découvrent notre belle cité provençale. Il valorise notre identité, soutient l'économie locale et fait rayonner l'âme aubagnaise qui nous unit. C'est un véritable moteur de croissance pour le territoire. »*

Sources : chiffres 2024 INSEE, Observatoire OTI, Outil ADN Pilote, Collecte taxe de séjour

DÉFENSE

8 MAI 1945 : LA VICTOIRE DE LA LIBERTÉ !

Jean-Bernard LOUIS
Adjoint au maire, délégué au Devoir de mémoire et aux Anciens Combattants
Correspondant Défense
jean-bernard.louis@aubagne.fr

La Journée nationale de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 prend cette année un sens particulier puisque cette année est aussi celle de l'anniversaire des 80 ans de la Libération de la France.

Le 8 mai 1945, la France retrouvait enfin sa Liberté. Il y a 80 ans, le conflit le plus meurtrier de l'histoire de l'humanité s'achevait officiellement : la capitulation de l'Allemagne nazie était signée, acte final de six années d'un conflit qui dévasta l'Europe. Signé d'abord à Reims le 7 mai 1945 pour un cessez-le-feu le lendemain, l'acte de reddition du IIIe Reich sera à nouveau paraphé à Berlin le 8 mai, ou, plus précisément, dans la nuit du 8 au 9 mai, cette fois en présence des Russes. La Seconde Guerre Mondiale prenait ainsi fin en Europe, mais ne s'éteindra totalement qu'avec la capitulation du Japon en septembre de la même année.

En cette année anniversaire des 80 ans de la Libération de la France, Gérard Gazay, maire d'Aubagne, accompagné des élus et représentants des autorités civiles et militaires, honorera les héros et disparus de cette seconde guerre mondiale le 8 mai à partir de 9h30 au Carré des Goumiers au cimetière des Passons, puis devant les plaques de Lattre de Tassigny, de l'avenue du 8 mai et enfin devant le Monument aux Morts du cours Foch.

Notre génération a le devoir de se faire passeur de mémoire, il appartient désormais à la jeunesse aubagnaise d'entretenir avec fierté la flamme du souvenir, et de protéger ce trésor que nous leur confions : l'âme d'une France libre.

EN PISTE POUR LE BAL PATRIOTIQUE !

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et la Ville d'Aubagne vous invitent à un grand bal patriotique pour commémorer la victoire de 1945 le jeudi 8 mai.

Voici 80 ans, l'Allemagne nazie capitulait et la France était libérée : cette page de notre histoire méritait bien un grand rassemblement festif, populaire et convivial ! C'est chose faite avec ce grand bal patriotique qui sera précédé à 14h d'un défilé de véhicules militaires d'époque composé de Jeeps, Tractions Avant, Peugeot 202, Dodges et 4X4. Ces véhicules appartenant à l'Association du Musée de la Mémoire Militaire déambuleront dans le centre-ville jusqu'à l'esplanade Charles de Gaulle, sur laquelle le public est attendu pour l'ouverture du grand bal : dans un décor d'antan, vous pourrez replonger dans l'ambiance de la libération et revivre les scènes de liesse qui ont marqué cette période, danser au rythme des groupes de jazz and swing et participer aux nombreux jeux et animations prévus pour l'occasion. À noter qu'une une exposition photos mettra à l'honneur les acteurs Provençaux de cette page historique.

AMBASSADEUR DE LA VILLE

AUGUSTIN FLANDI DIT « TITI »
MORT POUR LA FRANCE À 23 ANS

« Jeune officier remarquable par ses qualités morales et son ardeur au combat. Le 11 mai 1940, attaquant avec sa patrouille une importante formation de bombardement, s'est trouvé aux prises avec des chasseurs ennemis d'accompagnement de bombardier. Après avoir participé à la destruction de l'un de ceux-ci, faisant volte-face à un contre sept, est touché glorieusement dans ce combat inégal. »

Tel est l'avis motivé du Général de Division aérienne pour la proposition à la Légion d'Honneur en mai 1941 du pilote aviateur Augustin Flandi, né en 1917 à Saint-Raphaël. Originaire de Grasse, sa famille arrive à Aubagne en 1928. Son père Jean-Louis Flandi, patron crémier, tient commerce au 3 rue Rastègue. Augustin obtient son certificat d'étude à l'école de garçons d'Aubagne au mois de juin 1929. Après des études au Lycée Thiers, il s'engage volontairement pour 8 ans en 1937 à l'École de l'air de Salon en qualité d'élève officier. Après un stage de tir et bombardement effectué à Cazaux, il est nommé le 1er octobre 1938 au grade de Caporal et obtient le 2 février 1939 son Brevet de pilote d'avion. Rapidement promu au grade de Sergent, il part en stage jusqu'au début de la guerre à l'École principale de pilotage d'Etampes. Ses instructeurs le jugent excellent pilote, plein d'allant, toujours désireux de se perfectionner. Il effectue très correctement toute la voltige classique, tant sur Morane-Saulnier MS230 que sur Dewoitine D500. Il est nommé au grade de sous-lieutenant, dans le corps des officiers de l'air du personnel naviguant à titre définitif pour prendre rang le 22 août 1939.

Il est dirigé sur le Centre d'Instruction de Chasse de la base aérienne de Chartres le 16 septembre 1939 pour piloter des avions d'armes : le Bloch MB151 et Morane MS406. Le 6 mars 1940, il est affecté au groupe de chasse 1/8 de la base de Montpellier. À la date du déclenchement de l'attaque allemande, le 10 mai 1940, le groupe de chasse 1/8 est rattaché au Groupe numéro 22 des « Forces aériennes réservées » et effectue de nombreuses missions de protection des bombardiers et de destruction sur la Meuse, sur l'Aisne, sur la Somme…

Dans un combat aérien de la 1re escadrille, il s'écrase en flamme vers 8h du matin dans la forêt communale de Saint-Germain-sur-Meuse. Cité à l'ordre de l'armée aérienne le 23 juin 1940, il reçoit la Croix de guerre 39-45 avec palmes à titre posthume. Son corps est ramené à Aubagne le 6 novembre 1948. Le Monument aux Morts et une rue, baptisée en 1964, témoignent toujours de l'engagement de ce jeune aviateur pour la liberté.

AUBAGNE AU PIED DU MUR

Comme la France, qui est dans l'impasse du surendettement, Aubagne est au pied du mur : plus de marges, plus de mensonges possibles : à force d'orgueil d'une équipe et de très mauvaises solutions, en 10 ans la ville a payé plus de 55M€ pour un désendettement de 33M€ ! Nous payons, chaque année, autant d'intérêts que de capital et cela pour le 11ème exercice. Aucun ménage, aucune entreprise ne le supporterait ni même ne l'accepterait. Oui, mais à Aubagne, cela devient de la bonne gestion. On croit rêver devant autant d'aveuglement.
Il convient en urgence de faire un audit précis des finances de la ville et des dépenses inutiles ou non urgentes. Nous n'avons plus les moyens de grands projets qui ne sont pas nécessaires au plus grand nombre.
Le groupe RN en appelle à la raison et ne peut que s'indigner devant l'entêtement du Maire et de son équipe des finances, dans une voie de dépenses induites par la Métropole et le Département, avec l'argent des Aubagnais qui, eux, ne sont jamais consultés.

Le Groupe « Pour faire renaître Aubagne »

Joëlle MELIN, Présidente, et Laurent MIRLAND

POUR UN VRAI DIALOGUE CITOYEN

Depuis 2014, les décisions se prennent en cercle restreint, puis sont imposées à la majorité municipale, aux Maires du territoire et à la population.
Cette méthode détruit le cœur de la ville à grands coups de chantiers discutables et dilapide l'argent public.
L'exemple qui fait l'actualité est le projet de nouvel office de tourisme intercommunal (OTI) sur le Cours Voltaire... Ni les forains du marché, ni les commerçants sédentaires n'ont été prévenus. Pas plus d'ailleurs que certains élus de la majorité dont une adjointe au Maire qui a exprimé son désaccord avec le projet et la méthode, lors du dernier conseil municipal.
Pire, M. Gazay affirme que les Maires du territoire ont donné leur accord et plusieurs d'entre eux démentent !
Le dialogue citoyen, c'est d'abord faire preuve d'humilité, de modestie et d'écoute. Rencontrer les femmes et les hommes de notre ville pour nouer un dialogue ouvert et respectueux. Construire en commun des réponses aux besoins, aux attentes de chaque génération. Promouvoir les commerçants, les artisans. Créer du lien.
A côté du silence calculé de l'extrême droite, à rebours du tapage permanent de la droite majoritaire, les élus de gauche et les écologistes vous proposent un dialogue citoyen.

Le Groupe « Rassemblement de la Gauche et des Écologistes (RGE) »

Clémentine FARDOUX et Denis GRANDJEAN, co-présidents, Dominique BENASSAYA NIVET, Alexandre LATZ, Valérie BOISSON, Magali GIOVANNANGELI, Yves PERRIN-TOININ, Arthur SALONE et Jean-Pierre SQUILLARI

LA VILLE D'AUBAGNE ACCENTUE SON ENGAGEMENT POUR LA PROPRETÉ ET CONTRE LES INCIVILITÉS !

Le sujet de la propreté de la ville est une priorité pour la municipalité actuelle qui n'a pas attendu 2025 pour mettre en place des outils de lutte contre les déchets, les dépôts sauvages et les incivilités. Dès le premier mandat de 2014 à 2020, la ville a, en effet, mis en place le service FRAP, Force Rapide Action Propreté, qui permet à tout citoyen aubagnais, sur simple appel à un numéro vert gratuit, de signaler un dépôt sauvage en centre-ville ou en périphérie. Plus de 2000 signalements sont, en outre, effectués chaque année. Chaque signalement fait l'objet d'une intervention rapide et efficace des services municipaux que nous remercions pour leur engagement et leur réactivité. Par ailleurs, afin de rendre la ville plus propre et d'améliorer le cadre de vie des Aubagnais, nous avons réorganisé le service de la propreté en 2024 en mettant en place des cantonniers dans tous les quartiers de la ville. Munis de balais et de poubelles, ces agents municipaux de proximité sont chargés du ramassage des papiers, des déchets et des feuilles qui jonchent l'espace public. Face à la montée inacceptable des incivilités, nous avons décidé de créer une véritable brigade de l'environnement, composée d'agents assermentés par le tribunal de Marseille, dont la mission est de prévenir mais aussi d'identifier et de verbaliser les auteurs de ces infractions qui nuisent à la qualité de vie de notre ville. À Aubagne, la Majorité municipale reste pleinement mobilisée et engagée pour préserver l'environnement et améliorer le cadre de vie des Aubagnais.

Le Groupe « Les Républicains et Apparentés »

Danielle MENET et Pascal AGOSTINI, co-présidents, Brigitte AMOROS, Jeremy COETTO, Laurent GUEDJ, Matthieu HERMANT, Yoann LEANDRE, Jean-Bernard LOUIS, William MIROUX, Monique MOÏSE, Geneviève MORFIN, Marc ZANARINI, Léo MOURNAUD, Jeremy PANGOURASSOU, Vincent RUSCONI, Hélène TRIC

EN MATIÈRE D'HABITAT ET DE LOGEMENT, LA VILLE D'AUBAGNE FAVORISE LE PARCOURS RÉSIDENTIEL.

Contrairement aux précédentes équipes municipales, la municipalité actuelle a fait de la politique du logement une politique d'aménagement urbain maîtrisé qui concilie les enjeux du développement durable avec la volonté de proposer aux Aubagnais une offre de logements variés et adaptés à leurs attentes, en fonction de leurs situations personnelles et professionnelles. Le parcours résidentiel que nous leur proposons va de la construction de petits immeubles à taille humaine, abordables financièrement, à la construction de maisons individuelles, en passant par des programmes d'accession sociale à la propriété qui permettent au plus grand nombre de devenir propriétaires de leurs logements. Par un partenariat étroit avec les bailleurs sociaux de la ville, c'est l'ensemble du parc social que nous souhaitons améliorer. À Aubagne, nous optons pour un urbanisme maîtrisé, un habitat adapté et un cadre de vie préservé pour une meilleure qualité de vie des Aubagnais.

Le Groupe « Les Centres – Nouveau Centre – Modem – UDI – UDE et apparentés »

Magali ROUX et Alain ROUSSET, co-présidents, Stéphanie HARKANE, Zarick KOURICHI, André LEVISSE, Faustine THIBAUD

NON AUX MENSONGES DE LA GAUCHE : LA VÉRITÉ FINIT TOUJOURS PAR TRIOMPHER !

Pas un jour ne s'écoule sans que la Gauche aubagnaise ne s'évertue à dénigrer les actions et les projets de la Majorité municipale sur les réseaux sociaux. Très souvent cachés derrière des faux noms ou collectifs sans visage, plongés dans l'ère du mensonge permanent, ces élus s'enlisent avec frénésie dans l'art du mensonge et de la rumeur pour masquer leur absence de réflexion sur le fond. Les attaques mensongères sur la carrière Borie, sur le Val-Tram, le Bus à Haut Niveau de Service, le nouveau bâtiment de l'office de tourisme n'ont d'autres objectifs que d'instrumentaliser l'opinion publique. Face aux contre-vérités proférées, les Aubagnaises et les Aubagnais ne sont pas dupes ! Ils constatent chaque jour que les projets d'aménagements urbains avancent conformément aux engagements pris, que la ville se modernise et rayonne sur le plan local, régional et national. Soyons fiers d'être Aubagnais ! .

Le Groupe « Société civile »

Sophie AMARANTINIS et Philippe AMY, co-présidents, Cécile BOURGUIGNON, Mathilde BARTHELEMY, Franck CHAMLA, Irène DUPLAN, Julie GABRIEL, Patrice JARQUE, Jeannine LEVASSEUR.

Appel à candidatures pour la Fête de la musique

Nomades Kultur et la ville d'Aubagne lancent un appel à candidatures pour célébrer la Fête de la musique, le samedi 21 juin prochain. Ne ratez pas l'occasion de briller sur scène en faisant vibrer le public ! Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 11 mai. Plus d'informations et inscriptions sur aubagne.fr ou sur nomadeskultur.com
Renseignements au 04 42 03 72 75

Classe découverte histoire pour la classe de CM1 de Mme Jacquet de l'école Victor Hugo

Du 12 au 16 mai, les élèves partiront à la découverte de l'histoire d'Aubagne et du patrimoine provençal, au travers de différentes animations : exploration guidée de la vieille ville, en partenariat avec Les Amis du Vieil Aubagne et organisation d'un rallye, balade dans la vallée de Saint-Pons, atelier mené avec le Service Municipal des Archives, visite de la chapelle de St Jean de Garguier et du Castrum du 12e siècle St-Jean de Rougiers... Une manière ludique et pédagogique d'en apprendre davantage sur la richesse patrimoniale et archéologique de la Ville et d'en découvrir tous ses secrets !

Promenade littéraire au cœur de l'univers de Marcel Pagnol

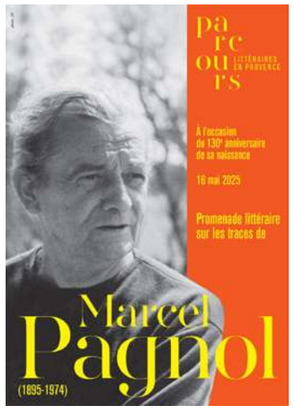

À l'occasion du 130e anniversaire de la naissance de Marcel Pagnol, l'association « Parcours littéraires en Provence », en collaboration avec « Les Amis de Marcel Pagnol », vous invite à une balade originale sur les traces du célèbre écrivain.
Rendez-vous le vendredi 16 mai de 9h30 à 16h30 (départ à la Treille) pour partir à la découverte des lieux emblématiques qui ont inspiré ses œuvres mythiques et intemporelles.
Réservation au 06 75 57 66 04

Séjours montagne à Saint-Vincent-les-Forts : Prenez de l'altitude !

Les séjours montagne à Saint-Vincent-les-Forts se prolongent en mai. Ne manquez pas le prochain départ les 16, 17 et 18 mai avec les maisons de quartier du Pin Vert et du centre-ville. Inscrivez-vous vite sur place pour réserver votre place et profiter d'un week-end d'aventure en pleine nature !
Inscriptions : 04 42 18 17 12 - 04 42 84 15 97.

Master class de prestige au Conservatoire d'Aubagne !

À l'initiative de l'association Auriol en Sol, une master class d'exception aura lieu le 17 mai prochain de 14h à 18h au Conservatoire municipal, avec la venue de l'illustre violoniste Frédéric Moreau, à la renommée internationale. Des élèves en formation auront l'immense privilège de le rencontrer et bénéficier de ses conseils d'excellence. L'altiste Aurélie Entringer sera aussi présente afin de l'accompagner sur scène pour un concert qui s'annonce inoubliable ! **Ouvert au public. Gratuit. Réservation obligatoire au 04 42 70 17 11**

L'art de la transformation selon Marie-France Lejeune

Du 17 mai au 7 juin, le Centre d'art Les Pénitents Noirs accueille l'exposition de Marie-France Lejeune, artiste plasticienne explorant la richesse expressive de la peinture, appréhendée dans sa matérialité, comme une matière vivante, sculpturale et en mouvement.
Le vernissage aura lieu le vendredi 16 mai à 18h30. L'artiste sera présente sur place pour partager un moment convivial avec le public les 21, 23 et 27 mai de 14h à 18h. Un atelier créatif dès 10 ans sera aussi proposé le 21 mai de 10h à 12h sur inscription : chapelle.penitents@aubagne.fr ou au 04 42 18 17 26.

À VOS AGENDAS

JEUDI 1ER MAI
Vente exceptionnelle de fleurs (muguet)
De 8h à 17h, Esplanade de Gaulle
Commémoration de la bataille de Camerone
De 10h à 19h, à la Légion étrangère : 10h30 ouverture de la kermesse, 16h tirage au sort du jeu-concours

VENDREDI 2 MAI
Football : match AFC Aubagne / US Orléans
19h30 au Stade de Lattre

DU VENDREDI 2 MAI AU DIMANCHE 4 MAI
Départs des séjours de montagne à Saint-Vincent-les-Forts
17h, groupes des Maisons des quartiers Tourtelle et Charrel

SAMEDI 3 MAI
3e édition du Salon des Ecrivains du Pays d'Aubagne
De 10h à 18h, cours Foch
Inauguration de l'exposition « Les abeilles de Provence »
10h Font de Mai

DIMANCHE 4 MAI
12e édition du Trail de la Font de Mai
De 8h30 à 13h, Font de Mai. Remise des prix à 11h45
→ *Voir article page 19*

MERCREDI 7 MAI
Don du sang
De 15h à 19h30, salle du Bras d'Or
Concert à table
19h, spectacle à La Distillerie

DU JEUDI 8 AU DIMANCHE 11 MAI
16e Festival de randonnées du Pays d'Aubagne et de l'Etoile
Renseignements Office de tourisme 04 42 03 49 98

JEUDI 8 MAI
Commémoration de la Libération
9h30 au cimetière des Passons, 10h levée des couleurs devant la plaque de Lattre de Tassigny, puis devant la plaque avenue du 8 mai, puis au Monument aux Morts cours Foch
→ *Voir article page 24*
Bal patriotique
De 14h à 18h, esplanade Charles de Gaulle
→ *Voir article page 24*
Les Rusticales
De 9h à 18h, hameau de Beaudinard
→ *Voir article page 14*

SAMEDI 10 MAI
Orchestre d'harmonie d'Aubagne
18h Théâtre Comœdia

DU MERCREDI 14 AU SAMEDI 17 MAI
3e édition du Aubagne Comedy Fest'
4 soirées humour à 20h au Théâtre Comœdia
→ *Voir article page 20*

VENDREDI 16 MAI
Football AFC Aubagne / Valenciennes
19h30, stade de Lattre
Atelier repas partagé
De 18h30 à 00h, Maison de quartier Tourtelle, repas à 19h
Vernissage de l'exposition Marie-France Lejeune
De 18h à 21h, au centre d'art Les Pénitents Noirs, temps fort à 18h

DU VENDREDI 16 AU DIMANCHE 18 MAI
Départs des séjours de montagne à Saint-Vincent-les-Forts
17h, groupes des Maisons des quartiers Pin Vert et Centre-ville-gare routière

SAMEDI 17 MAI
Journée du miel
De 8h à 18h, cours Foch
Marché Zéro Déchet
De 9h à 12h, esplanade de Gaulle
→ *Voir article page 9*
Célébration des 80 ans du Secours populaire
De 9h30 à 20h, 51 avenue Gabriel Péri
→ *Voir article page 13*

DU SAMEDI 17 MAI AU SAMEDI 7 JUIN
Exposition de Marie-France Lejeune
Centre d'art contemporain Les Pénitents Noirs

DIMANCHE 18 MAI
Le petit marché, organisé par Une main pour les aidants
De 9h à 12h, cours Foch haut

LUNDI 19 MAI
Cérémonie citoyenne à l'attention des futurs jeunes électeurs
18h30 Espace des Libertés
→ *Voir article page 5*

MARDI 20 MAI
Restitution du projet région Calypso à destination des lycéens (CPIE Côte Bleue-Région Sud)
De 9h à 16h, Espace des Libertés

JEUDI 22 MAI
Bal des séniors
14h, salle du Bras d'Or

VENDREDI 23 MAI
Concert de la Fête des mères
De 21h à 00h, esplanade de Gaulle
→ *Voir article page 12*
Atelier cuisine
De 9h à 14h, Maison de quartier centre-ville

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 MAI
Vente exceptionnelle de fleurs – Fête des mères
De 8h à 17h, esplanade de Gaulle

SAMEDI 24 MAI
Tirage au sort du concours Justice
De 9h à 13h, Espace des Libertés salle Hesse
Concert de Louis Chedid
20h au théâtre Comœdia
→ *Voir article page 20*
Présentation de contes dans le cadre de la semaine culturelle (Restos du cœur)
Toute l'après-midi au Parc Jean Moulin
Concert de Louis Chedid
20h au théâtre Comœdia

MARDI 27 MAI
Commémoration de la Journée nationale de la Résistance
17h30, monument aux Morts du cours Foch

MERCREDI 28 MAI
Ateliers repas partagé
De 17h à 21h, Maison de quartier Tourtelle, repas à 19h30
De 18h à 00h, Maison de quartier Palissy, repas à 19h
Repas dansant de l'ES 13
De 11h30 à 17h30
Espace des Libertés

JEUDI 29 MAI
Meeting athlétisme
De 9h30 à 19h, stade de Lattre
→ *Voir article page 19*

VENDREDI 30 MAI
Les 25 ans de la Fête des Voisins
À partir de 18h, dans différents quartiers de la ville
→ *Voir article page 13*

SAMEDI 31 MAI
Vide-grenier de l'association des amis du patrimoine et de la paroisse St-Mathieu
Cours Foch
Remise des prix du concours de poésie de l'association Provence poésie
15 h, Maison de la Vie associative

DIMANCHE 1 JUIN
Fête de la Nature
De 10h à 18h, parc Jean Moulin
→ *Voir article page 9*

ÉTAT CIVIL Du 20 mars 2025 au 19 avril 2025

BONJOUR LES BÉBÉS

Olivia, Anna MÉA • Ivana, Corinne, Colette BENTIVEGNA • Maël, Eric, Dominique GARNIER • Maël, Rodolphe, Frédéric PINAMONTI • Inaya, Marie-laure, Jeanne MESUREUR FELDESI • Enzo, Maurice, Mohamed MEGUENNI-TANI GAZAY • Marin, Jules, Gabriel DJERRIBI • Ezio, Claude, Laurent BRECHEMIER • Jared DEBREILLY • Manel YEKKEN • Qaïs, Raheem, Antonio COMES • Octavia, Maryse, Jeannine DE MOYA • Phoebe, Manuela, Virginie COHEN • Adriàn, Christophe, Johan, Duncan SANCHEZ • Nayla, Christine FERREIRA ALVES • Lina, Lilia, Lidia, Anne DUREL • Tessa, Alexia, Dolores PELOUX SORRENTINO • Mélody, Laurence, Christine LEWANDOWSKI • Louis, Michel, Jean DIJOU • Sébastien, Joseph, Claude LAGET • Enzo, Hedi, Clément QUIGNON • Lily, Lou, Lusiné MANOYAN • Lina RAISSI • Maël, Alphonse, Edmond FICETOLA • Farah BENKAMLA • Hind BELABID • Antoine DEMESTRE SCHAENOTZ • Sam, Pierre PICARD PERI • Noam, Ali BOUYGHF • Yassine, Kaïs BOUGUELMOUNA • Haylie, Nicole, Elise GARRAUD • Emilia, Cathy, Marie-claire CHAIX • Aria, Melissa PAGLIAI TERRANOVA • Noémy, Lindsay, Eliane ADAM IOSCA • Mayol, Jean-michel, Christian FABRE • Djiby DIARRA • Anaé VAN DEN EYNDEN • Romy VAN DEN EYNDEN • Lucie, Marie, Madeleine EYGUN • Alessio, Patrizio, Claudio GENDRE • Swann, Anthony, Alexandre SCOPELLETI • Denny'\s, David, Guy CHIQUET • Lenny CASTAGNA • Théone, Roméo FOYER • Cataleya, Agathe WIZENNE • Noë NEBBAH • Cataleya BARBAROUX • Noa, Marc, Laurent PEYRONNET • Kattleya, Rayén CANIONI BRANJE • Lucie, Joséphine, Sylvie SPANO • Erina PIERLOT • Ayash GHALE • Israe MENADMI • Mohand, Iyad AMHARECH • Andréas, Olivier, Eric LUPO • Jacques, Guillaume, Pierre RAVEL D'ARC • Kaïla CHARRIERAS

ILS ONT DIT OUI

François, Pierre, Laurent LONG et Fanny, Isabelle, Géraldine COLLADO • Julien, Marc, Robert CARRACCINO et Laura WEITZMANN • Gérard, Amédée ARNAUD et Valérie, Marie, Angèle FERNANDEZ • Laurent, Joseph ANDALI et Nathalie, Lucie, Marie DOUMALIN • Julien AUBART et Sylvie, Sarah COHEN • Geoffray ABRY et Céline, Marie-france CAL • Abdelkader LOUCIF et Siem KSOURI • Abou Bakr, Seddik BENSEDDIK et Ornella, Alba GIL • Josua, Claude, Joseph ONA et Samara MARQUESRESENDE

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Odette, Louise VALDENAIRE Veuve BABICI 92 ans • André, Charles LOEILLET 80 ans • Roger, Charles, Esprit PIANETTI 71 ans • Georgette, Danielle PETIT Epouse TOUATY 73 ans • Francine, Philomène MARCO Epouse PASTOR 84 ans • Bernard, Maurice ABOU 78 ans • Jacques, Eugène, Pierre BONNIER 84 ans • Abdelkader MEZOUAR 83 ans • Christian, Jean, Raymond HUMBERT 81 ans • Alain, André, Marcel DURAND 82 ans • Simone, Marie MUCCI Veuve MALAFRONTE 107 ans • Jean-françois SEROU 54 ans • Brigitte ABENANTE Epouse MIGNON 52 ans • Juraj TOPLEK 77 ans • Alain, Louis, Jean, Marie RIGAUD 91 ans • Colette, Christiane MARIANI 70 ans • Dalila MEKIDECHE Veuve ABASSENE 85 ans • Jacques, Cécil CARLEVARO 75 ans • Gilberte, Louise PAULI Veuve TRICON 94 ans • Claude, Georges CUBEDDU 88 ans • Christiane, Andrée, Marie BIRON 93 ans • Anne-marie, Germaine CHARMOT Veuve BUISSON 85 ans • Roger, Jacques VIVES 80 ans • Solange, Jeanne LEVEUR Epouse BRUNEL 86 ans • Antoinette LLORENS Veuve ROSE 95 ans • Maxime, Claude PAOLAZZI 28 ans • Réjane, Paule, Louise CHATILLON 88 ans • Georges, Adrien, Louis, Jean-baptiste VERDIER 86 ans • Stéphane, Paul FRUTIGER 71 ans • Dolorès BELDA Veuve SANCHEZ 90 ans • Thierry, Jean-charles GUILLE 64 ans • Georges, Benjamin, Marius EMERIC 76 ans • Denise, Rose PONS Epouse SAUREL 92 ans • Lucienne, Adelaïde, Lucie BOERO Veuve CANET 97 ans • Lucette, Nicole ALLEGRE 77 ans • Claudette, Marie, Antoinette ALLARIA Veuve ROLAND 91 ans • Cécile, Hélène, Olga MARTINELLI Epouse MABILLE 83 ans • Gérard, Paul, Roger REYNAUD 76 ans • Claude, Gérard, Alain ROUSTAN 54 ans • Henri, Aimé, Marius FAURE 87 ans • Hubert, François, Julien REGNERIE 76 ans • Marie, Antoinette GARCIA Veuve PINILLA 92 ans • Dolores SUAREZ Veuve BOUCHÉ 88 ans • Marie-claude FIORE 63 ans • Grzegorz, Cezary KUZMA 38 ans • Richard SANSÉ 74 ans • Mireille, Aimée GIUSTETTI Veuve JOUTEL 83 ans • Jacques, Joseph BINCHE 77 ans • Elisabeth, Taahitua, Teaha TEPEHU Veuve PIRIOU 84 ans • Sylvie, Marie, Madeleine CAITUCOLI Epouse SCHIAPACASSE 70 ans • Amédée, Louis MULLER 84 ans • Jean, Honoré CONTI 93 ans • Monique, Lucienne WÖLFEL 70 ans • Guy, Charles, Jacques JOUANNE 98 ans • Raymond, Raoul FIKET 84 ans • Chantal, Thérèse, Andrée MILLIANCOURT Epouse KROL 72 ans • Norbert, Roch FABRER 75 ans • Marie-france, Antoinette CHANAL Epouse DELAHAIE 82 ans • Jeannine, Renée KERNEVEZ 96 ans • Enrico D'AMATO 84 ans • Marie-france LE MARREC Veuve AHINRIN 83 ans • Elisabeth, Juliette GARNIER Epouse TITONE 85 ans • Pierre, Robert, Joseph WAILLY 78 ans • Marie TOROSSIAN Veuve LEFLEFIAN 91 ans

PHARMACIES DE GARDE

JEUDI 1ER MAI	DIMANCHE 4 MAI	JEUDI 8 MAI	DIMANCHE 11 MAI	DIMANCHE 18 MAI	DIMANCHE 25 MAI	JEUDI 29 MAI	DIMANCHE 1ER JUIN
Pharmacie des Passons Chemin de St Michel 04 42 82 39 25	**Pharmacie du lion (ex horloge)** 860, Route de la Légion 04 42 03 10 66	**Pharmacie du Charrel** Zac de la cité du Charrel 04 42 03 47 80	**Pharmacie Tourtelle** Route Nationale 8 04 42 03 06 01	**Pharmacie Pin vert** 33, avenue Roger Salengro 04 42 03 15 79	**Pharmacie Azur** 180, avenue du 19 mars 1962 04 42 70 07 42	**Pharmacie Valriant** Route Nationale 8, Résidence valriant 2 04 42 03 42 90	**Pharmacie Croix Blanche** 24, rue de la république 04 42 03 13 91

LES PERMANENCES

Accès au droit • **Maison de la Justice et du Droit**, 26 cours Voltaire, 04 42 36 98 10 • **Espace Aubagne Seniors**, 10 avenue Joseph Fallen, 04 42 18 19 05 • **Action sociale** • **CCAS**, Immeuble Les Marronniers, avenue Antide-Boyer, 04 42 18 19 54 • **Maison Départementale de la Solidarité de Territoire** 5, rue Lafond, 04 13 31 06 00 • **Associations** • **Maison de la vie associative**, allée Robert-Govi, 04 42 18 17 75 • **Logement** • **Agence Départementale d'Information au Logement (ADIL)**, à la Maison de la Justice et du Droit. Sur RV au 04 42 36 98 10. Conseil financier : sur RV au 04 96 11 12 00 • **Espace Info Energie**, 2 cours Foch, 04 42 03 88 16. Lundi, mardi et mercredi, de 14h à 18h. • **Santé** • **Réseau Bronchiolite Asthme Mucoviscidose** 13, 04 91 75 70 00, de 9h à 18h (urgence en kinésie respiratoire pédiatrique, praticiens de garde). • **Espace Santé Jeunes**, 18 boulevard Gambetta, 04 42 84 41 08 Du lundi au vendredi, de 12h à 19h. • **Association Fil Rouge Alzheimer**, 10 avenue Joseph Fallen, Espace Aubagne Seniors, 07 81 12 52 68. Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 (sauf le mercredi après-midi). • **Don du sang**. Le 1er mardi de chaque mois, de 15h à 19 h 30 à l'Espace Bras d'Or. • **Retraites** • **Retraites du régime général**, 6 bis boulevard Ganteaume, sur RV. • **CARSAT Sud-Est** : 3960. Retraites complémentaires : 0820 200 189.

AU SERVICE DES AUBAGNAIS

Gérard GAZAY
Maire d'Aubagne
Secrétariat du maire
Tél. 0442181919
Email : secretariatdumaire@aubagne.fr

Pour contacter vos élus
Par courrier
Hôtel de Ville - Bureau des élus
7, bd Jean Jaurès - 13400 Aubagne

Secrétariat des élus
Tél. 0442181807

Alain ROUSSET
1er adjoint
Délégué à l'Administration générale et à l'Aménagement du territoire
alain.rousset@aubagne.fr
Tél. secrétariat du Premier adjoint : 0442181980

15 ADJOINTS AU MAIRE

Sophie AMARANTINIS
2e adjointe
Déléguée à l'Enfance, à l'Éducation et à l'Enseignement Supérieur, à la Solidarité
En charge de la cause animale
sophie.amarantinis@aubagne.fr

Vincent RUSCONI
3e adjoint
Délégué à la Sécurité, à la Politique de la Ville, aux Préventions, à la Citoyenneté, aux Cultes et à la Ville numérique
vincent.rusconi@aubagne.fr

Danielle MENET
4e adjointe
Déléguée aux Finances, au Budget, à l'Économie et à l'Emploi
danielle.menet@aubagne.fr

Pascal AGOSTINI
5e adjoint
Adjoint au maire délégué aux Sports et au Patrimoine sportif
pascal.agostini@aubagne.fr

Hélène JULIEN-TRIC
6e adjointe
Déléguée à la Politique Alimentaire communale
helene.tric@aubagne.fr

Philippe AMY
7e adjoint
Délégué à la Culture et aux Évènements culturels
philippe.amy@aubagne.fr

Geneviève MORFIN
8e adjointe
Déléguée au Patrimoine, aux Traditions et à la Ville Lecture
genevieve.morfin@aubagne.fr

André LEVISSE
9e adjoint
Délégué à l'Aménagement économique, en charge des Partenariats
andre.levisse@aubagne.fr

Stéphanie HARKANE
10e adjointe
Déléguée au Tourisme et aux Jumelages
stephanie.harkane@aubagne.fr

Yoann LEANDRE
11e adjoint
Délégué à l'Urbanisme
yoann.leandre@aubagne.fr

LES ADJOINTS AU MAIRE, ADJOINTS AUX QUARTIERS

Léo MOURNAUD
Adjoint au quartier Centre-ville
leo.mournaud@aubagne.fr

Jeannine LEVASSEUR
Adjointe aux quartiers Palissy, Les Passons, Aubagne Sud
jeannine.levasseur@aubagne.fr

Jean-Bernard LOUIS
Adjoint aux quartiers La Tourtelle, Saint Mitre, Camp Major, le Charrel
Délégué au Devoir de Mémoire et aux Anciens Combattants, à la Commission de Sécurité et à la Gestion des Cimetières
Correspondant Défense
jean-bernard.louis@aubagne.fr

Julie GABRIEL
Adjointe aux quartiers Beaudinard, Eoures, Le Pin Vert
Déléguée à l'Enfance, à la Petite Enfance et aux Femmes
julie.gabriel@aubagne.fr

16 CONSEILLERS MUNICIPAUX

Monique MOÏSE HIRMANN
Déléguée à la Ville Fleurie et aux Parcs et Jardins
monique.moise@aubagne.fr

Mathilde BARTHÉLÉMY
Déléguée à la Réussite Éducative
mathilde.barthelemy@aubagne.fr

Faustine THIBAUD
Déléguée à l'Écologie
faustine.thibaud@aubagne.fr

Laurent GUEDJ
Délégué à la Mobilité
laurent.guedj@aubagne.fr

Franck-Clément CHAMLA
Délégué à l'Habitat
franck.chamla@aubagne.fr

Zarick KOURICHI
Délégué à la Jeunesse et à l'Animation des Maisons de quartier
zarick.kourichi@aubagne.fr

Patrice JARQUE
Délégué à l'Artisanat et aux métiers d'art
patrice.jarque@aubagne.fr

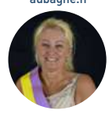

Cécile BOURGUIGNON
Déléguée à l'Emploi et à la Formation
cecile.bourguignon@aubagne.fr

Brigitte AMOROS
Déléguée au Handicap
brigitte.amoros@aubagne.fr

Magali ROUX
Déléguée à la Santé
magali.roux@aubagne.fr

Irène DUPLAN
Déléguée aux Seniors et aux relations avec les CIQ
irene.duplan@aubagne.fr

Jérémy COETTO
Délégué à la Citoyenneté
jeremy.coetto@aubagne.fr

Jérémy PANGOURASSOU
Délégué à la Ville Numérique
jeremy.pangourassou@aubagne.fr

William MIROUX
Délégué à l'Évènementiel
william.miroux@aubagne.fr

Matthieu HERMANT
Délégué à l'Agriculture et à la Forêt
matthieu.hermant@aubagne.fr

Marc ZANARINI
Délégué à la Vie associative
marc.zanarini@aubagne.fr

Il faut vraiment être une ordure pour faire ça

Tout dépôt sauvage est passible d'une amende

500 € / m³

Ramasser, ce n'est pas se rabaisser !

Toute déjection canine non-ramassée est passible d'une amende

135 €

Ton mégot n'a pas de jambes, alors porte-le jusqu'à la poubelle !

Tout jet de mégot de cigarette est passible d'une amende

135 €

Canettes, plastiques abandonnés : fini de jouer !

Tout jet de déchets abandonnés est passible d'une amende

135 €

PETITS GESTES
GRANDS EFFETS
STOP AUX INCIVILITÉS !

Plus d'informations sur aubagne.fr

AUBAGNE en Provence

Route Européenne de la CÉRAMIQUE